

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président  
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire  
M. JOSEPH ZAYED, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

---

**PRÉCONSULTATION**

---

VOLUME 15

---

Séance tenue le 11 juin 2014 à 19 h 15  
Sous-sol de l'Église St-Pierre  
742, de l'Escale  
Havre-Saint-Pierre

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 11 JUIN 2014..... 1  
MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

J. MARTIN CÔTÉ .....9  
M. GUY BOUCHARD ..... 31  
Mme RITA MESTOKOSHO ..... 48  
M. MATHIEU BOURDON ..... 53  
M. CLAUDE LUSSIER..... 62  
M. M. TOURIK NAÏLI ..... 73  
M. MARTIN DESROSIERS ..... 79  
  
MOT DE LA FIN ..... 83

**SÉANCE AJOURNÉE AU 12 AVRIL 2014**

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT :

5

Bonsoir, Mesdames et Messieurs.

10

Alors, si vous me le permettez, nous allons commencer. Je vous salue et vous souhaite la bienvenue. En même temps, je souhaite aussi la bienvenue aux internautes qui nous suivent à travers tout le Québec. Alors, on tient à eux aussi parce qu'on sent qu'ils vont peut-être intervenir quand on sera dans leur région respective.

15

C'est en raison des inquiétudes exprimées par différents groupes citoyens et communautés à travers le Québec que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet, a mandaté, le 3 mars dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour tenir une enquête et une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec.

20

Ce mandat ne vise pas l'évaluation d'un projet particulier. Il faut que ça soit clair, on n'a aucun projet en tête qu'on veut examiner. On vise plutôt à informer et à consulter la population, notamment sur les impacts écologiques, sociaux et économiques de l'ensemble des activités qui pourraient être reliées à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium au Québec.

25

La commission d'enquête qui a été constituée par le président du BAPE, monsieur Pierre Baril, est composée de trois commissaires, soit madame Michèle Goyer, monsieur Joseph Zayed et moi-même, Louis-Gilles Francoeur, qui a été désigné président.

30

Nous sommes appuyés par une équipe de cinq analystes et la commission bénéficie en plus des services d'une coordonnatrice, d'une agente de secrétariat et d'une conseillère en communication.

Dans sa lettre qui définissait le mandat de notre commission, le ministre précisait et je cite :

35

*« Dans une perspective de développement durable, ce mandat portera notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et l'exploitation de l'uranium. Plusieurs aspects pourront donc être examinés lors de cette enquête, dont notamment ceux reliés à la santé et à la sécurité qui sont associées à ces activités. »*

40

Le ministre ajoutait dans sa lettre que :

45 *Ce mandat porte – et je cite toujours – sur l'ensemble du territoire québécois, dont les territoires visés aux chapitres 22 et 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ainsi qu'au chapitre 14 de la Convention du Nord-Est québécois et au chapitre 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Je m'attends donc – précisait le ministre – à ce que les comités consultatifs qui sont prévus à la Convention de la Baie-James et de la Convention du Nord-Est québécois ainsi que dans le chapitre 2 de la Loi soient associés à l'exercice de consultation publique afin de bénéficier de l'expertise de ces comités et de veiller à s'assurer qu'il n'est pas porté atteinte aux droits des autochtones qui vivent dans ces territoires. »*

50 Le ministre précisait enfin que le mandat de notre commission se terminera le 20 mai 2015.

55 À la demande du ministre, le BAPE a rendu public, le 20 avril dernier, un document qui s'intitule « *Étude sur l'état des connaissances, les impacts et les mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium sur le territoire québécois* ». Ce document, qu'on peut trouver sur le site internet du BAPE, a été préparé par des professeurs de l'Université de Laval et de l'UQAM, avec l'appui du réseau DIVEX.

60 Ce document, j'insiste là-dessus, n'a pas été préparé à la demande de notre commission. Il a été préparé à la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, ainsi que par le ministère des Ressources naturelles. Alors, comme je vous l'ai dit, ce document est disponible, depuis sa divulgation, sur le site Web du BAPE ainsi qu'une documentation supplémentaire de plus en plus élaborée, que vous trouverez sur notre site Web, qui vous permettra, si vous le voulez, d'approfondir vos connaissances sur ce dossier fort complexe.

65 Je vous rappellerai ici que le BAPE est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

70 Notre organisme a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale par des constats, par des avis, en appliquant – et là, ça montre la perspective dans laquelle on travaille – une notion de l'environnement qui a été établie par les tribunaux supérieurs, y compris la Cour suprême, une notion de l'environnement qui nous oblige à englober les aspects écologiques, sociaux et économiques de tout ce qu'on examine.

75 La commission va aussi analyser le dossier de la filière uranifère en tenant compte des seize (16) principes de la *Loi sur le développement durable* qui est en vigueur au Québec. Et pour mener notre enquête, les commissaires devant vous possèdent les pouvoirs prévus dans la *Loi sur les commissions d'enquête*.

80 Plusieurs mesures visent à assurer l'indépendance et l'impartialité des membres du BAPE qui composent la commission chargée de coordonner la réalisation de tout mandat que le ministre confie au BAPE.

85 Pour pouvoir exercer des pouvoirs de la *Loi sur les commissions d'enquête*, les membres du BAPE, y compris les trois commissaires devant vous, ont été assermentés devant un juge de la Cour Supérieure.

90 Il en découle que notre commission, en vertu de la loi, a un devoir de stricte neutralité, d'impartialité et un devoir de réserve et qu'elle doit agir envers tous les participants aux audiences avec équité et dans le souci du respect mutuel.

95 Il y a aussi de nombreux autres engagements écrits, déclarations assermentées, vérifications des situations d'intérêt de chacun, alors il y a une mécanique très complexe qui fait en sorte que les commissaires abordent leur travail l'esprit ouvert, dans un souci de neutralité et d'impartialité.

100 Et c'est seulement lorsque toutes ces démarches sont terminées que les commissaires amorcent la démarche d'analyse en s'appuyant sur les compétences professionnelles de l'équipe d'analystes qui est assignée à notre mandat; et tout le personnel de la commission est d'ailleurs soumis et lié aux règles d'éthique prévues dans la *Loi sur la fonction publique*, par la *Déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise* ainsi que par la *Déclaration de valeurs éthiques du BAPE*.

105 Pour composer et assumer notre vaste mandat, notre commission a décidé de procéder en trois phases, soit une phase de préconsultation qui nous amène chez vous ce soir, une phase d'information et de questionnement, et une troisième phase de présentation des mémoires.

110 Dans la phase de préconsultation qui nous amène chez vous ce soir, comme je l'ai dit, la commission se met à l'écoute des préoccupations des citoyens, des groupes, des associations, des entreprises, des industries et des institutions publiques. Tous peuvent donc librement saisir la commission de commentaires, d'interrogations, d'opinions sur le dossier de l'exploration et de l'exploitation de l'uranium. On peut le faire verbalement, on peut le faire par écrit ou via le site Web du BAPE.

115 Cette phase va nous permettre de planifier les travaux de la phase d'information et de questionnement qui va suivre de façon à mieux tenir compte, lorsqu'on sera rendu là, des préoccupations que le public nous aura exprimées maintenant.

120 Dans cette phase qui est en cours, la commission a siégé dans plusieurs villes du Québec  
méridional, c'est-à-dire Montréal, Chelsea, Mont-Laurier, Ville-Marie au Témiscamingue, Sept-Îles.  
Nous sommes à Havre-Saint-Pierre, nous serons la semaine prochaine à Québec et à Pointe-à-la-  
Croix en Gaspésie.

125 Mais conformément au mandat du ministre qui nous a demandé de travailler avec les  
institutions de la Convention de la Baie-James et du Nord-Est québécois, notre commission a  
siégé à Chisasibi, à Chibougamau, à Mistissini et dès demain, à Kuujuaq. Alors, on vit dans nos  
valises de ce temps-ci, vous pouvez en être convaincus.

130 Dans ces territoires régis par la Convention de la Baie-James et du Nord-Est québécois, la  
commission va participer à des séances conjointes; on ne sera pas seul, on va siéger avec des  
commissions qui ont été créées, l'une par le Comité consultatif de l'environnement de la Baie-  
James et l'autre par le Comité consultatif de l'environnement du Kativik, de façon à pouvoir  
examiner de plus près, avec les institutions prévues à la Convention, les enjeux propres à ces  
territoires-là, et ça, avec évidemment les populations locales.

135 Les trois commissions crie, inuite, et la nôtre vont travailler ensemble de façon à produire un  
rapport commun, pas sur l'ensemble de notre dossier, mais sur la partie des audiences qui va être  
tenue dans le territoire de la Baie James et dans la région du Nunavik. Mais, même si elles vont  
travailler ensemble, les trois commissions conservent leur autonomie et donc la possibilité de  
140 produire des rapports distincts.

Et, aussi, il y a des démarches en cours afin d'établir les modalités de travail avec les  
Nations autochtones du Québec méridional.

145 La seconde phase, la phase de questionnement et d'information. Cette seconde phase va  
s'amorcer au début de septembre. Cette partie de nos travaux, contrairement à notre itinérance  
actuelle, se tiendra principalement à Montréal et à Québec parce qu'on va travailler avec peut-être  
une quarantaine ou une cinquantaine de spécialistes. Alors, vous vous imaginez qu'on ne pourra  
pas déplacer autant de monde dans autant d'endroits qu'on l'a fait maintenant. Mais la commission  
150 va d'abord amorcer ses travaux par deux séances : une en territoire cri et l'autre en territoire inuit.

Au cours de cette seconde phase, la commission va permettre au public, et elle pourra elle-  
même s'informer sur les enjeux qui auront été soulevés durant la phase de préconsultation, en  
adressant cette fois les questions que nous aurons en tête ou que le public voudra nous  
155 transmettre aux personnes-ressources des différents organismes publics qui seront conviés par la  
commission ou aux spécialistes que nous aurons invités.

160 Nous tiendrons alors aussi des séances thématiques afin d'approfondir des enjeux particuliers puis les vider au lieu de faire un peu du coq-à-l'âne d'une séance à l'autre. Il y a aura par exemple une séance sur les transports, il y aura des séances sur la santé, donc vous voyez, on videra, on essayera d'aller en profondeur sur des questions particulières.

165 Et ces échanges-là avec les spécialistes pourront être suivis de partout dans le Québec grâce à la webdiffusion des séances sur le site du BAPE. Alors, tout le monde pourra se brancher et suivre le dossier.

170 Les questions des participants de tout le Québec pourront être adressées à la commission par courriel lorsqu'elle siégera avec les spécialistes et les personnes-ressources, de sorte que si vous êtes intéressés par un sujet et que vous voulez lancer une question, eh bien vous pourrez nous l'adresser et si elle n'a pas été posée, nos analystes vont l'acheminer aux commissaires et nous la transmettrons aux spécialistes.

175 Cette phase-là est très importante parce que c'est celle qui va nous permettre d'approfondir le dossier et c'est pour ça qu'on voulait l'approfondir en fonction des besoins du public et ce qui nous amène à faire la phase de préconsultation maintenant. Et je peux vous dire qu'effectivement, il y a dans l'esprit des gens que nous avons consultés à travers toute la province des idées, des suggestions qui ont énormément enrichi notre vision et notre façon de voir le dossier et qui vont effectivement, par ces interventions, avoir une influence sur le questionnement qui interviendra en septembre avec les spécialistes.

180 Plus tard à l'automne, vers, disons la fin de l'automne, le début de l'hiver, ça sera la phase de présentation des mémoires. En somme, au cours de cette phase-là, les citoyens, les groupes, les associations, les entreprises, les industries, les institutions publiques qui voudront faire connaître à la commission leur opinion sur les différents enjeux de ce mandat pourront le faire sous forme de mémoire en indiquant s'ils souhaitent le présenter de façon publique à la commission.

185 On pourra aussi ne faire qu'une présentation verbale sans avoir de texte écrit et il sera aussi possible de déposer un mémoire écrit, sans venir le présenter en audience.

190 Il y aura un laps de temps d'un peu plus d'un mois, je dirais, entre la deuxième et la troisième phase, pour que les gens intéressés à faire des mémoires puissent digérer la somme énorme d'informations qui sera rendue disponible par la phase de questionnement avec les personnes-ressources et les institutions. Et c'est à ce moment-là que nous recueillerons les mémoires, y compris dans les territoires nordiques où, là encore, on siégera conjointement, cette fois, avec les commissions inuite et cri dans leur territoire respectif.

200 Et le rapport de la commission, lui, qui fera en bout de ligne état de nos constats et de notre analyse du dossier, ainsi que les chapitres conjoints qui vont porter sur les enjeux des territoires visés par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, ce rapport sera remis au ministre au plus tard le 20 mai 2015.

Et le ministre disposera par la suite de soixante (60) jours pour le rendre public.

205 Au cours de ces travaux et compte tenu des dispositions de la *Loi sur les commissions d'enquête*, la commission entend faire preuve de la plus grande ouverture possible, mais elle est liée par son mandat et elle entend, conformément aux dispositions de la Loi, tenir les audiences dans le respect des personnes et des institutions.

210 Et afin d'assurer une participation équitable à tous, alors évidemment on ne tolère pas aucune forme de manifestation, que ce soit d'approbation par des applaudissements ou de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes. C'est un forum, ici, on ne tolère pas de manifestation particulière.

215 Et ce qui est dit en audience est enregistré et les transcriptions, le texte de toutes ces audiences, seront disponibles sur le site Web du BAPE ainsi que dans les centres de consultation environ une semaine après la fin de chaque semaine de séances publiques.

220 Aussi la webdiffusion audio et vidéo des séances publiques, vous voyez les caméras qui transmettent sur internet, ça va rester accessible sur le site internet jusqu'à un mois après la publication du rapport de notre commission, c'est-à-dire probablement jusqu'autour de la fin de juin 2015.

225 Enfin, notre site Web va s'enrichir progressivement de documents. Il en contient déjà beaucoup, il va y en avoir d'autres au fur et à mesure que les personnes-ressources et les spécialistes vont nous fournir des documents ou des réponses à toutes les questions que la commission va leur poser.

230 Nous avons même une section qui est réservée aux documents que le public voudrait déposer. Alors, si parmi vous, il y a des gens qui estiment que la commission devrait être saisie de documents particulièrement intéressants, nous sommes prêts à les accueillir. Et après avoir porté jugement là-dessus sur la pertinence, nous les mettrons sur le site internet de la commission.

235 Enfin, je veux apporter une nuance qui est quand même importante. La commission entend concentrer son travail d'analyse sur les enjeux, je l'ai dit souvent, mais je le répète, de l'exploration et de l'exploitation de l'uranium. Ce qui veut dire qu'on n'entend pas s'intéresser aux enjeux de la



production d'énergie nucléaire, de l'armement nucléaire ou de la gestion des déchets des centrales nucléaires.

240 C'est certain que des gens, ils l'ont fait d'ailleurs et on pourra toujours continuer de le faire, pourront se référer à ces aspects si quelqu'un entend aborder ces questions d'énergie, d'armement ou de gestion de déchets des centrales nucléaires dans le cadre de ses propres préoccupations éthiques ou politiques, au sens large. Mais nous, notre mandat n'est pas d'évaluer les enjeux de l'énergie nucléaire, de l'armement ou des déchets des centrales et d'en évaluer les impacts.

245 Passons maintenant au programme de la soirée, c'est simple, on va commencer par vous présenter une synthèse vidéo du document qui a été produit par les universitaires avec l'appui du groupe DIVEX. Ce document dont je vous ai parlé au début qui a été commandé par le ministère de l'Environnement et celui des Ressources naturelles.

250 Cette présentation sera suivie d'une pause d'environ dix (10) minutes au cours de laquelle vous pourrez vous enregistrer au registre à l'arrière, si vous voulez venir nous faire état de vos préoccupations à la reprise.

255 Alors, chacun disposera d'une quinzaine de minutes et puis on n'est pas très stricte sur le chronomètre, période qui pourra être suivie de questions de la commission, si jamais l'un ou l'autre des commissaires a besoin d'éclaircissement quant à ce que vous nous avez dit.

260 Enfin, la commission va quand même continuer de recevoir les préoccupations du public, y compris les vôtres, jusqu'au 11 juillet prochain à midi, et vous pourrez toujours adresser ainsi des préoccupations supplémentaires auxquelles vous n'auriez pas pensé ce soir, en utilisant le formulaire en ligne sur le site Web du BAPE.

265 Vous pouvez le faire aussi par courriel ou par courrier et évidemment nous avons laissé cette porte ouverte pour permettre aux personnes qui n'auraient pas pu se manifester ce soir ou durant les séances publiques de pouvoir quand même nous faire état de leurs préoccupations pour qu'on puisse en tenir compte lors de la période de questionnement et d'information en septembre.

270 Alors, vous pouvez aussi nous fournir des documents. Si vous hésitez, si vous ne savez pas si les documents que vous nous remettez sont de nature confidentielle, s'il y a des droits d'auteurs là-dessus, et cetera, nous, on ne peut démêler ça, il s'agit à ce moment-là de s'adresser à la coordonnatrice à l'arrière de la salle qui vérifiera auprès de la commission.

275

Alors, je tiens à vous souligner, enfin, que le Bureau d'audiences publiques s'est donné une Déclaration de services aux citoyens et c'est pour ça qu'on met à votre disposition un questionnaire, que vous avez trouvé sur les chaises probablement, afin d'évaluer la qualité de nos services. Alors, je vous invite à le remplir à la fin de la soirée et de le remettre au personnel de la commission, ça nous aide à pouvoir améliorer le service à la population.

280

Alors sur ce, je demanderais à Pierre, notre responsable de l'informatique qui est caché par une grosse colonne présentement, de peut-être lancer maintenant le document de DIVEX qui, de façon, en vidéo, là, résume un peu, si vous voulez, le document de cent cinquante (150) pages qu'on a rendu public le 16 avril et que vous pouvez toujours consulter sur le site internet du BAPE.

285

Là, vous en avez un mince aperçu d'à peu près vingt (20) vingt-cinq (25) minutes, mais vous pouvez toujours aller à l'original pour vous faire une idée plus complète.

290

Alors, Pierre, on y va.

295

---

**VISIONNEMENT DE LA VIDÉO PORTANT SUR  
L'ÉTAT DES CONNAISSANCES, LES IMPACTS ET LES MESURES D'ATTÉNUATION DE  
L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS D'URANIUM SUR LE  
TERRITOIRE QUÉBÉCOIS.**

---

300

305

310

315

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PÉRIODE DE QUESTIONS  
MARTIN CÔTÉ**

320

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, Mesdames et Messieurs, si vous voulez bien reprendre vos sièges, nous allons repartir la séance.

325

Alors, j'appellerais le premier intervenant inscrit sur la liste, monsieur Martin Côté. Oui, s'il vous plaît, Monsieur Côté. Alors, bonsoir!

330

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Bonsoir! Mon nom est Martin Côté, je suis citoyen de la municipalité de Baie-Johan-Beetz, à soixante-dix kilomètres (70 km) à l'est d'ici.

335

Je vous parle à titre de citoyen, mais je ne peux pas me dissocier moi-même, j'ai été maire de la municipalité de Baie-Johan-Beetz de 2005 à 2013. Alors, moi, je veux vous faire part un peu de l'expérience, mais c'était vraiment à titre personnel. Je ne suis pas un émissaire de la municipalité ou je ne veux pas...

340

**LE PRÉSIDENT :**

C'est tout à fait dans l'ordre des choses.

345

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui, O.K. Dans le fond, nous, ce qu'on a vécu, c'est une compagnie de Vancouver, Uraçan, qui a fait beaucoup d'explorations autour 2004-2005-2006 puis qui a commencé à bâtir un projet puis à explorer davantage tout près de Baie-Johan-Beetz, puis finalement, leur point central d'intérêt où ils voulaient développer éventuellement, faire l'exploitation de l'uranium, c'était à peu près à sept kilomètres (7 km) au nord-ouest de Baie-Johan-Beetz. Puis c'est ça.

350

Ça fait que nous, ça a été – je vais en parler un petit peu plus, là –, mais ça a été assez négatif comme expérience pour la communauté parce que... je cherchais un terme pour exprimer ma préoccupation, je pensais aux écosystèmes puis là, bien, je me disais : ah, qu'est-ce que ça peut être? Puis en voulant faire mon finfinaud, j'ai pensé au concept d'entrepôt système. Mais en fouillant, je me suis aperçu que ça existait déjà. Mais dans le fond, ça exprime quand même, j'avais

355 une bonne intuition parce que quand il y a des projets comme ça, l'uranium, je pense qu'il faut être encore plus prudent.

360 C'est qu'il faut tenir compte, bien sûr, de l'environnement, comment qu'on va changer le système, l'écosystème, mais il faut aussi avoir une préoccupation, je pense, pour les humains qui sont à proximité de ces projets-là pour étudier puis vraiment voir quel genre de relation ces humains-là entretiennent avec le milieu où va intervenir le projet. Où pourrait intervenir le projet.

365 Les humains, ils ont une histoire avec le territoire, il l'habite depuis un certain temps. Ils pratiquent certaines activités dans un certain lieu puis il y a des raisons pour lesquelles ils sont là, qu'il y a des gens qui ont été là, puis il ya des raisons pour lesquelles ils veulent que ce milieu-là se poursuive. Puis comme dans le cas de Baie-Johan-Beetz, depuis au moins ça, 2005, les gens étaient très mobilisés pour faire une planification stratégique pour attirer des nouvelles familles au village. Donc, il y a eu beaucoup de mobilisation au niveau de la communauté.

370 On a fait une planification. C'était multigénérationnel, on a essayé de mettre en valeur les forces de la communauté. Évidemment, l'accès à la nature, vivre dans la nature, la quiétude, la participation citoyenne, c'est des forces qu'on retrouvait à Baie-Johan-Beetz. Puis ça, c'est sous l'influence, on va dire, où le gouvernement du Québec à travers, pas tous les ministères, mais plusieurs ministères dont le ministère des Affaires municipales met des programmes en place pour stimuler justement la mobilisation citoyenne.

375 Puis ils disent à des petites communautés comme nous autres : bien, ça vaut la peine de vous prendre en main, bâtissez vos projets, déterminez c'est quoi vos valeurs, c'est quoi vos forces puis nous, on va vous épauler dans cette démarche-là, puis on va vous accompagner puis on a des fonds pour ça. Puis effectivement, le ministère des Affaires municipales investit de l'argent dans ces genres de projets là, dans cette pratique-là.

385 Les MRC, ils ont des fonds qu'ils vont allouer, qui sont assez importants par rapport à leur budget principal. Les CLD, il y a plein d'organismes qui vont agir en fonction de ça. Encore une fois, qui vont essayer d'influencer les leaders de ces communautés-là à impliquer le plus de monde possible. Puis il y a une promesse au bout de ça, c'est que : vous allez être heureux, vous allez avoir une qualité de vie puis, comme nous, à Baie-Johan-Beetz, on est, selon des indicateurs du ministère des Affaires municipales, dévitalisés au maximum, on va dire. Mais là, avec ce discours-là du gouvernement puis ses représentants, bien, ils disent : vous allez pouvoir revitaliser votre communauté.

390 Ça fait que comme Baie-Johan-Beetz, il y en a d'autres ailleurs aussi, il y a des gens qui croient à ça puis qui vont sacrifier leurs loisirs, qui vont participer à des rencontres, qui vont sensibiliser du monde, qui vont se creuser la tête pour faire des planifications comme ça.

395 Puis là, dans notre cas à nous autres, à Baie-Johan-Beetz, là, il arrive un promoteur comme  
ça, Urcan, qui dit, promet mer et monde, puis il va y avoir trois cents (300) emplois, pendant dix  
(10) ans puis puis ça va être beau, puis vous allez avoir des beaux salaires. Mais sur les impacts,  
tu sais – comme là, je voyais le document, là, il n’y a pas d’impact, je suis un petit peu... je ne suis  
vraiment pas d’accord avec ça. Parce que dans les faits, une mine, mettons, comme Urcan, eux,  
400 leur projet c’était de sortir soixante millions de tonnes (60 Mt) de tonnes à sept kilomètres (7 km) de  
chez nous.

Ça fait qu’essayez d’imaginer un trou, là. Moi, je disais aux gens, bien, un camion, un dix  
(10) roues, c’est quinze tonnes (15 t), ça fait quatre millions (4 M) de dix (10) roues qui sortent. Les  
teneurs d’uranium à Baie-Johan-Beetz sont de zéro virgule zéro un pour cent (0,01 %), ça fait qu’il  
405 y a énormément de stériles, puis les sites, après ça, après dix (10) ans ou douze (12) ans  
d’exploitation, puis tous les changements de logistique puis d’eau potable puis de déchets que peut  
faire cette activité-là, après ça, bien, c’est des sites qui sont condamnés à vie, ni plus ni moins,  
d’après ce que j’ai lu.

410 Comme en France, mettons, il n’y a plus d’exploitation depuis... la dernière a fermé, je ne  
sais pas, dans les années 60, mais c’est des territoires qui sont clôturés, que les gens n’ont plus du  
tout accès à ces territoires-là pour des milliers d’années.

415 Ça fait que les gens quand ils ont vu ça arriver puis qu’ils ont vu ce discours-là, puis  
qu’Urcan, ils rencontraient les gens de la population, ils disaient : « On peut-tu vous donner une  
couple de mille piastres (1 000 \$) pour votre bibliothèque? » Puis ci, puis ça. « Puis nous, on  
voudrait s’entendre avec vous autres, mais si on ne s’entend pas, ce n’est pas grave, on a les  
permis. Tu sais, nous autres, on va de l’avant, puis on va faire ce qu’on veut faire. »

420 Ça fait que, je reviens à mon idée de départ d’entrepôt système, là. Je dis ça, ce n’est pas  
grave que je l’aie trouvé ou non, mais je pense que c’est vraiment important, avant de donner des  
permis d’exploration, pas juste d’exploitation, d’exploration, de tenir compte effectivement, s’il y a  
des gens qui occupent ce territoire-là, si ces gens-là ont déjà une planification pour attirer des  
nouvelles familles pour se revitaliser, puis est-ce qu’une mine d’uranium fait partie de cette  
425 planification-là, tant mieux, mais si elle n’en fait pas partie, bien il faut considérer cet élément-là.

Dans le même ordre d’idée, moi, ma préoccupation puis ce que je demande au  
gouvernement du Québec, c’est d’être cohérent. D’un autre côté, est-ce que c’est cohérent, d’une  
part, de dire à une population : croyez en nos programmes, mobilisez-vous, faites des efforts pour  
attirer des nouvelles familles, battez-vous pour garder vos petites écoles ouvertes, battez-vous  
430 pour garder le dispensaire ouvert, ça vaut la peine parce qu’on va vous accompagner, mais d’un  
autre côté, donner des permis comme ça à peu importe la compagnie, tu sais, qui va avoir des

impacts sur la population? Parce que c'est ce que ça a fait, Uraçan qui débarque chez nous puis qui tient le discours qu'ils ont tenu puis avec leur projet, ça a démobilité tout le monde.

435

Je vous donne juste un exemple, une activité dans laquelle tout le village a participé, on appelle ça des séjours exploratoires. Il y a un agent régional qui va solliciter, qui va faire la publicité dans les centres plus urbanisés, comme Québec, Montréal, dans les universités, puis qui arrive là puis qui présente les avantages de vivre en région, comme en Minganie. Puis il va dire : bien, on a ci, on a, on a la nature, patati patata, l'esprit communautaire. Vous pouvez faire telle chose, telle chose, puis là, le gouvernement paye à ces gens-là qui auraient un intérêt pour venir rester en région un séjour de deux, trois jours, puis là, bien, ces jeunes-là, ils vont passer, mettons, tous les villages de la Minganie, puis là, bien, c'est à chacune des communautés à séduire, si vous voulez, ces gens-là, puis là, il y a des mobilisations très importantes qui se font.

445

Puis là, bon, bien, c'est ça. Puis là, on a eu ces années-là, des jeunes qui venaient dans ces séjours exploratoires là, mais là, quand il y avait Uraçan dans le décor, bien là, les gens nous rappelaient un an – parce que nous, après ça, un an après, on rappelle ces gens-là, deux ans après : où est-ce que vous êtes rendus dans votre cheminement, ça vous intéresse-tu? » Bien oui, on a eu des gens, ils nous ont dit : « Bien là, avec l'uranium, ce n'est pas très nature, votre affaire. »

450

Ça fait qu'on a perdu des candidats, on va dire, par rapport à ça. Parce qu'il ne faut pas se le cacher, ici, en Minganie, ce qu'on vend, c'est l'attrait de la nature. Vivre avec la nature. Puis tu marches cinq minutes en dehors de ta maison, puis tu es rendu dans le bois ou tu prends ton kayak puis ça prend deux minutes, tu es sur la mer puis tu es avec les baleines. Ça fait que c'est sûr qu'on vend beaucoup ça. Puis, il y a une contradiction profonde avec une mine d'uranium.

455

On aura beau faire une démonstration qui, à mon avis, n'est pas faite, là, mais même dans le cas, dans l'hypothèse où on arriverait à démontrer hors de tout doute raisonnable que les mines d'uranium, il n'y a aucun danger pour l'environnement ou la santé ou quoi que ce soit, la perception que les gens ont encore aujourd'hui puis qu'ils vont probablement avoir encore longtemps – je veux dire, Fukushima, ça frappe l'imaginaire longtemps, là – bien, c'est sûr qu'on ne peut pas compétitionner, tu sais, avec cette perception-là, le petit village de Baie-Johan-Beetz ou d'Aguanish ou Natashquan, on ne peut pas compétitionner à ça.

465

Alors, moi, c'est ça. Ce que je demande au gouvernement c'est faites-vous une tête. Vous ne pouvez pas à la fois nous dire à nous autres de se prendre en main puis que vous allez nous accompagner puis que la qualité de vie va augmenter parce que vous vous mobilisez puis c'est important, puis en même temps, bien, d'un autre côté, donner ces permis-là puis tout défaire.

470

475 À mon avis, c'est un manque de cohérence. Ce n'est pas de la mauvaise foi, certainement pas, je pense que les gens sont bien intentionnés quand ils font ces programmes-là, mais il faut qu'ils aient une vue un peu plus cohérente de l'occupation du territoire. Parce que c'est ça que, moi, je trouve qui est le fond de ça.

480 Au Québec, il y a une *Loi sur l'occupation du territoire*, bien, est-ce que c'est juste des mots sur un papier ou s'il y a vraiment une intention d'occuper le territoire? Puis je pense principalement aux régions.

485 J'ai été huit ans maire de Baie-Johan-Beetz, je sais très bien, j'ai très bien compris qu'il y a beaucoup, beaucoup de décideurs qui pensent que les petits villages comme Baie-Johan-Beetz, ça ne vaut pas la peine de mettre de l'argent pour garder ces villages-là ouverts, puis ils ont le droit de penser ça. Puis effectivement, c'est peut-être... l'occupation du territoire en région, ce n'est peut-être pas une valeur qu'il faut défendre puis qu'il faut approfondir. Ce n'est peut-être pas quelque chose qu'il faut explorer. Peut-être que oui, le Québec, la vision qu'on a du Québec pour d'ici trente (30) ans, c'est plutôt des centres très urbanisés, se concentrer, tu sais, mettons, sur la vallée du Saint-Laurent.

490 Puis moi, je n'ai rien contre cette vision-là, mais il faut le dire. Tu sais, à un moment donné, il ne faut pas... parce qu'après ça, ce qui arrive dans ces histoires-là que tu mobilises des gens – comme moi, mettons, j'ai mis beaucoup d'énergie à mobiliser ma population puis tout ça, puis quand il arrive des trucs comme ça, Uraçan, bien, c'est bien difficile après ça de retourner vers la population puis de dire au monde : bien, mobilisez-vous, parce qu'il y a tel programme puis on peut aller de l'avant puis on peut se prendre en main puis on peut se développer, puis on peut se revitaliser. Tu sais, c'est très contre-productif.

500 D'un autre côté, dans les différents secteurs d'activités, encore là, je demande de la cohérence au gouvernement. Moi, je pose la question : est-ce que ça cohabite bien, une mine d'uranium à sept kilomètres (7 km) d'un village puis sept kilomètres (7 km) du littoral en même temps que d'investir, mettre des centaines de millions de dollars dans le tourisme et les croisières? Je pose la question. Est-ce que ces deux secteurs d'activité industriels, miniers, uranifères, est-ce que ça cohabite bien avec le tourisme où on vante la nature sauvage, et cetera? Tu sais, moi, je pense qu'il faut que ça soit une préoccupation quand il y a des projets de mine d'uranium.

505 Je fais un petit peu de coq-à-l'âne parce que je me suis préparé trop rapidement, malheureusement. Ça fait que c'est plutôt des idées, puis je reviens sur des sujets.

510 Encore une fois, c'est une autre manière de le dire. Moi, je n'ai rien contre le fait que le gouvernement arrête d'être « politically correct » puis il dise vraiment que les régions, c'est des régions ressources, puis on y va, puis on fait des villages puis des villes quand il y a de l'extraction

à avoir quand on va extraire des ressources, puis une fois qu'il n'y a plus de ressources, bien, on ferme les villages. Moi, je n'ai rien contre cette idée-là, mais il faut le dire. Il faut, je demande de la sincérité aux politiques, aux orientations du gouvernement.

515

D'un aspect plus positif, des alternatives à l'uranium, moi, je pense qu'il y en a plusieurs. Il y a une filière que moi j'avais explorée à l'époque, qui était celle du télétravail. Je ne me souviens plus de quel organisme qui s'occupe de l'information au Québec, qui étudie les tendances, tout ça. Eux, leurs statistiques, c'est que quarante-sept (47 %) pour cent des gens qui travaillent au Québec pourraient le faire en télétravail, soit à la maison ou dans des bureaux aménagés dans des petits villages.

520

Ça fait que pour les régions, moi, je trouve que c'est très, très, très intéressant. D'autant plus que si on regarde le profil psychologique des gens qui sont aptes au télétravail, ça prend des gens disciplinés, des gens qui ont le goût de l'autonomie. Puis vivre en région parce qu'il y a moins d'organisations de sports, de loisirs, tout ça, fait par les municipalités parce qu'elles n'ont pas les moyens, bien, ça adonne bien, parce que ça prend des gens disciplinés qui sont autonomes, qui s'organisent eux-mêmes, qui ont le goût de la liberté, tout ça. Ça fait que moi, je trouve que ça, c'est une filière extrêmement intéressante.

525

530

La Côte-Nord, plus précisément, c'est l'endroit au Québec où il y a plus de lumière, le plus de soleil, plus de journées/soleil annuelles. Bien, au Québec, il n'y a pas de centre de recherche sur l'énergie solaire pourquoi ne pas faire ça à Baie-Johan-Beetz? Comme ils ont créé la Silicone Valley, bien, ils pourraient créer... je dis ça en riant, mais il y a certainement des alternatives comme ça.

535

Juste avant que je termine mon mandat, deux compagnies avaient produit une étude sur la foresterie. Ça adonne que le bois en Minganie est tout petit, mais il pousse très serré donc il a une fibre particulière, puis qui s'adonne très bien avec le lamellé collé.

540

L'autre région au Québec où ils font du lamellé collé puis qui est en expansion puis qui est une voie d'avenir, c'est dans le coin de Chibougamau. Ça adonne qu'à Chibougamau, bien, les réserves de bois sont atteintes, alors, je ne dis pas que ça se fait en criant « lapin », ce sont des gros défis, mais cette filière-là est très vivable en Minganie, puis il y a de la transformation de deuxième puis de troisième. Ça fait qu'il y a des alternatives à la mine d'uranium, ça, c'est clair.

545

J'avais eu le privilège de participer aux recherches avec l'Institut national de santé publique, le docteur Cloutier, de l'étude, puis la conclusion c'est ça, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de documentation. Ça, on pourrait en parler longtemps, là, mais c'est sûr que dans la présentation que vous faites, puis ce n'est pas faux de dire qu'on ne peut pas conclure qu'il y a des dangers pour la santé puis l'environnement avec les mines d'uranium, mais la réciproque est vraie aussi; on

550



ne peut pas conclure qu'il n'y a pas de danger, parce qu'il y a très peu de documentation. Puis, moi, à ce moment-là, ma préoccupation c'est, est-ce que le principe de précaution ne devrait pas prévaloir par rapport à ça?

555

Puis là, je déborde un peu peut-être de votre mandat, comme vous avez présenté, là, mais au Québec, il y a tellement d'autres formes de production d'énergie puis il y a tellement tout ce qui a rapport à la filière énergétique, il y a tellement d'alternatives à l'uranium, puis encore une fois, moi – là, je déborde aussi –, mais comme être humain, mettons, quand je regarde les déchets uranifères, d'uranium qui doivent être... il faut s'imaginer un système que ce système-là va « tougher » cent mille (100 000) ans pour être sûr qu'il n'y aura pas de danger potentiel pour l'environnement et la santé humaine, puis là, bien, pour essayer de figurer qu'est-ce que ça pourrait représenter, cent mille (100 000) ans, j'ai dit : bon bien, il y a cent mille (100 000) ans les humains, ils ressemblaient à quoi, tu sais? Puis finalement, bien, on était à mi-chemin entre le Neandertal puis l'homo erectus puis un petit peu l'homo sapiens, puis ils n'avaient pas d'outils, quelques grottes, peut-être, tu sais, je veux dire, il y a cent mille (100 000) ans. J'ai dit : bon, O.K., ça me donne un peu une perspective historique. Maintenant, je vais essayer de me projeter cent mille (100 000) ans plus tard, tu sais, dans quel genre d'environnement, on va être? Nous-mêmes en tant qu'humain, on va être transformés en quoi? Est-ce que vraiment, on peut avoir la prétention de dire qu'on va enfouir des déchets puis que ça va « toughfer » cent mille (100 000) ans?

560

565

570

Il y a peut-être deux ans, il y avait un numéro de *Science et Vie* qui parlait de l'enfouissement des déchets toxiques. Ils ont creusé, je ne sais pas si c'est en Allemagne, je ne me souviens plus trop, jusqu'à mille mètres (1 000 m), ils ont fait une espèce de sous-sol super blindé, ça a coûté un milliard (1 G) d'euros puis ça a duré quinze (15) ans avant de pouvoir stocker les déchets d'uranium là. Puis quand est venu le temps de déposer les premiers barils d'uranium, les déchets, là, il a commencé à y avoir des fuites dans cet immense bunker-là. Ça fait que là, bien, ce n'était plus ça, la solution.

575

580

Puis dans le même numéro, on disait : bien, là, il y a des scientifiques, du monde qui ont des doctorats en géologie, qui sont blindés au niveau universitaire puis eux proposent d'envoyer ça en orbite autour de la terre. Ça fait que... en tout cas, moi, je peux douter, là, mettons. Je ne suis pas sûr que ça soit la solution, ça ressemble plus à une fuite en avant. Ça fait que ça c'est quand je pense à mes enfants, aux enfants de mes enfants, aux générations futures, je ne suis pas sûr que ce soit intéressant de leur laisser ça entre les mains.

585

Dernière chose. À l'époque, la Minganie, la MRC, on avait adopté des résolutions concernant l'uranium. On pensait à l'époque qu'une bande de trente kilomètres (30 km) tout le long du littoral pour ne pas qu'il y ait de mine d'uranium, puis je pense que la MRC, même, c'était cinquante kilomètres (50 km). Je vous invite à les consulter, je ne me souviens plus précisément.

590

595 On évaluait que c'était raisonnable, tu sais, de ne pas avoir... alors, je vous invite à prendre  
ça en considération. Parce qu'à ce moment-là, quand même, ça fait un petit bout de temps puis les  
maires actuels, ça a beaucoup changé, ça fait qu'ils ont plus ou moins conscience de ça, mais je  
pense qu'il y avait eu beaucoup, beaucoup de rencontres, beaucoup de discussions, on avait  
entendu beaucoup de monde, puis je pense que c'était quand même des résolutions éclairées à  
cette époque-là.

600 Alors, ça fait le tour. Merci de m'avoir entendu puis merci de vous être déplacés en Minganie,  
c'est très, très, très apprécié. En tout cas, moi, personnellement, je ne me serais pas déplacé à  
Sept-Îles, Québec, Montréal pour faire cette intervention-là, merci de m'avoir entendu.

**LE PRÉSIDENT :**

605 Écoutez, merci. Vous permettez qu'on vous pose peut-être quelques questions?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

610 Oui. Oui, oui, certainement, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

615 Moi, je pourrais commencer. Je voudrais savoir quand la compagnie Uraçan s'est présentée,  
comment elle a informé la population locale? Est-ce qu'elle a été à l'Hôtel de Ville, est-ce qu'elle a  
déposé ses plans de forage, est-ce qu'elle a invité l'ensemble de la population à des assemblées  
d'information ou si elle s'en est tenue, je ne sais pas, à parler au Conseil municipal, à la Chambre  
de commerce, aux corps constitués, quoi? Je ne sais pas quelle façon a utilisée cette compagnie  
pour, comment dire, saisir le milieu, sensibiliser le milieu à son projet?

620 **M. MARTIN CÔTÉ :**

625 Uraçan, eux autres, ils ont commencé à faire une stratégie de communication, on va dire, au  
moment où on posait beaucoup de questions. Moi, je pense qu'ils n'avaient pas beaucoup de  
stratégie, puis ce n'était pas dans leur intention de communiquer avec les gens du milieu. Parce  
que pendant plusieurs années, ils ont commencé tranquillement à faire de l'exploration, tout ça,  
puis ils ne voulaient pas qu'on aille sur leur site, puis ils ne retournaient pas les appels. Moi, j'avais  
placé beaucoup d'appels. J'essayais de voir c'était quelle compagnie puis...

**LE PRÉSIDENT :**

630 Vous étiez maire, à ce moment-là.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

635 J'étais maire à ce moment-là, oui, c'est ça. Ça fait que, là, pose des questions au ministère  
des Ressources naturelles, parce qu'eux, on n'avait aucune nouvelle puis on n'était pas les  
bienvenus. Ils voulaient faire leurs affaires tout seul.

**LE PRÉSIDENT :**

640 Là, vous parlez du ministère?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

645 Urcan. Je parle de la compagnie Urcan.

**LE PRÉSIDENT :**

Au ministère, comment vous avez été reçu?

650 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Ah, au ministère, ils nous donnaient les informations. Oui. Oui, oui, oui. Ça, il n'y avait aucun  
problème.

655 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

660 Puis nous, dans le cas de Baie-Johan-Beetz, c'est parce qu'il y a eu un regroupement à  
Sept-Îles, SISUR, qui eux ont fait, ils ont mis beaucoup de pression sur la compagnie qui était là.  
Je pense que là, à ce moment-là, ça a mis de la pression sur Urcan aussi. Puis là, ils ont engagé  
une firme de relations publiques, puis là, ils ont commencé à se déplacer sur le territoire. Pour  
665 nous à Baie-Johan-Beetz, ils ont rencontré le Conseil municipal, oui.

Puis nous, c'est sûr qu'à ce moment-là, on leur exposé notre planification, on était très  
avancé dans notre planification stratégique puis on leur a clairement dit que, pour nous, ce n'était  
pas une option, que ça ne marchait pas avec ce qu'on pensait comme développement pour notre  
670 communauté. Puis à ce moment-là, l'employé de la firme Nationale, qui était monsieur Loubier, qui

était le représentant pour Uraçan, nous a dit : « Bon, bien oui, on respecte votre choix, tout ça, ce que vous dites, mais nous, on a toutes les autorisations, ça fait qu'on procède. »

675 Puis je pense que... tu sais, dans le fond, cette histoire-là, pour nous autres – eux autres, à force de recherche, tout ça, pour Uraçan, pour les teneurs qu'il y avait à Baie-Johan-Beetz, puis leur projet de mine qu'ils avaient à Baie-Johan-Beetz, leur « break-even » était de quatre-vingts dollars (80 \$) la livre. C'était ça, leur « break-even ».

680 Puis quand ça s'est mis à descendre, puis Fukushima, puis tout ça, puis là je pense qu'il était autour de trente dollars (30 \$), bien, c'est sûr que ce n'est pas intéressant. Puis oui, il y a eu de la pression du milieu. Mais nous, à Baie-Johan-Beetz, c'est clair que ce n'est pas nous qui aurions pu les empêcher de faire la mine, là. Parce que le plus fort de l'exploration était à cent quinze (115 \$), cent vingt dollars (120 \$). Ça a monté jusqu'à cent quarante dollars (140 \$) la livre, le yellowcake, là.

685 Puis dans la région de la Minganie, bien dans le fond, le Grenville, il est plus à Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan, c'est plus dans l'est de la Minganie que ça se passe, mais quand il y a eu, dans les années 70, une espèce d'euphorie autour de l'uranium qui était la nouvelle façon de produire l'énergie propre, et cetera, puis qu'on ne savait pas à ce moment-là ce qu'on sait aujourd'hui, il y a eu de l'exploration dans le coin, parce que les aînés, si on veut, du village, là... il y en a eu. Il y a eu beaucoup de monde, beaucoup d'hélicoptères, beaucoup de géologues qui résidaient à Baie-Johan-Beetz à ce moment-là.

695 **LE PRÉSIDENT :**

Vous nous avez expliqué que pour le conseil municipal, un projet comme ça était un peu en opposition à votre plan de développement, si vous voulez.

700 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

705 Mais est-ce que la population partageait les mêmes inquiétudes ou si elle avait des inquiétudes différentes?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

710 La population...

**LE PRÉSIDENT :**

Faites-vous une différence entre les deux?

715 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui, oui. Bien, nous, on avait impliqué, comme je vous l'ai dit, c'est une multigénérationnelle, puis dans notre planification, on avait pris soin d'avoir des représentants des hommes, les femmes, les jeunes, les différents secteurs d'activité pour être le plus consensuels possible, puis nous on est cent (100) personnes. Puis moi, la participation citoyenne, c'est une valeur que j'essayais de mettre en application, le plus possible.

720 Ça fait que, on s'est réuni plusieurs fois, puis je disais aux gens : « On va faire des thèmes de travail, tout ça. » Ça fait que les gens en parlaient beaucoup puis ils étaient très inquiets par rapport à notre plan de développement effectivement. Tu sais, ils disaient : « Bien, comment qu'on va en même temps attirer du monde chez nous, des jeunes familles, des enfants qui respirent le bon air, tu sais – vu qu'on mettait l'accent sur ça – s'il y a une mine d'uranium à côté? »

725 **LE PRÉSIDENT :**

730 Est-ce que c'était juste l'image que ça donnait de l'endroit, qui était en contradiction avec les valeurs que vous vouliez développer, ou s'il y avait des craintes pour eux-mêmes? Ou si c'était juste, on craignait que ça atteigne l'image et que ça compromette le plan?

735 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Je pense que c'est les deux. Je pense que c'est les deux.

740 **LE PRÉSIDENT :**

Les gens avaient des craintes pour eux-mêmes.

745 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Pour eux-mêmes, pour leur santé. Pour eux-mêmes, au fur et à mesure...

**LE PRÉSIDENT :**

750 Parce que ça, vous n'aviez pas parlé de ça jusqu'à présent. Vous aviez fait surtout une opposition avec le plan de développement.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

755 Oui, oui. Oui, oui, effectivement. Mais ça, c'était pour, effectivement, la perception, tout ça, que le monde de l'extérieur pouvait avoir de Baie-Johan-Beetz, donc de ne pas venir ici par rapport à ça. Mais aussi, les gens avaient des craintes par rapport à leur santé.

760 Au début, il y en avait plus ou moins parce qu'on ne connaissait pas ce secteur-là puis on n'avait pas eu d'exposé qu'il pouvait y avoir des dangers, tu sais, les vents, beaucoup le radon, tout ça. Puis là, ça s'est mis, au fur et à mesure que les gens avaient la connaissance, bien, ils disaient : « Oui, bien ce n'est peut-être pas si clean que ça, là. »

**LE PRÉSIDENT :**

765 Et comment les gens ont acquis cette connaissance ou cette sensibilisation à ce type de problème?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

770 Il y a eu dans les médias, puis moi, en étant sur le Comité uranium, je me faisais un devoir d'informer la population puis le Conseil, puis là ça descendait. Puis je faisais des rapports à chaque rencontre de travail avec le Comité uranium de l'Institut national de santé publique.

**LE PRÉSIDENT :**

775 Vous disiez, un peu dans cette même veine-là, qu'avant de donner des permis d'exploration, il faudrait que le gouvernement, par exemple, tienne compte des projets de revitalisation qu'une communauté peut avoir. Vous avez à peu près dit ça dans ces termes-là. Ça voudrait dire, si on en tire la conséquence logique, qu'avant de donner un permis d'exploration, il faudrait examiner les impacts non pas de l'exploration, mais de l'exploitation. Parce qu'en fin de compte, les projets de revitalisation, c'est le projet de développement, ce n'est pas juste l'exploration qui pose un problème.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

785 Les deux. Oui, oui, les deux.

**LE PRÉSIDENT :**

790 Si, éventuellement, il y a une usine ou un gros projet minier qui s'installe. Est-ce que vous trouvez ça réaliste de demander à des gens qui font de l'exploration, de commencer déjà à

déposer une sorte d'étude d'impact, de portrait de ce que pourrait être un projet qu'ils ne voient même pas eux-mêmes à ce moment-là?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

795

Oui. Je me suis mal exprimé. Dans le fond, c'est que moi je faisais référence au fait que souvent à l'étape d'exploration, les lois sont plus permissives, il y a moins de consultation, il y a moins de... c'est ça, il y a moins de consultation. Puis, moi, ce que je dis, c'est que déjà à l'exploration, avant même l'exploration, il faudrait que le gouvernement tienne compte de l'entrepôt-système.

800

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, je comprends.

805

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Je veux juste rajouter une chose, si vous me permettez.

810

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, allez-y.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

815

Peut-être que ça peut aider la compréhension, mettons, comme ça, d'un plan de développement où, ici, à Baie-Johan-Beetz, à vingt kilomètres (20 km) à l'est de Baie-Johan-Beetz, il y a un mont qui est de la silice pure à quatre-vingt-dix-neuf virgule six pour cent (99,6 %), puis un petit peu après, un peu en parallèle, mais un petit peu après, il y a des gens qui ont un bail, là, minier, puis eux à un moment donné sont venus nous présenter un projet d'exploiter le silice là, qui est à quatre-vingt-dix-neuf virgule six pour cent (99,6 %), puis ils feraient des panneaux solaires. Ils feraient fondre là, puis ils feraient de la deuxième puis de la troisième transformation là, puis ça créerait trente (30) à trente-cinq (35) emplois pendant vingt (20) ans.

820

Ça fait que là, ça, ça allait bien avec notre plan de développement puis on a fondé de l'espoir là-dedans. C'est un genre de mine qui est intéressante pour Baie-Johan-Beetz. Parce que trente (30), trente-cinq (35) emplois, on est capable d'absorber ça, on est capable qu'il y ait des maisons, l'aqueduc, tout ça, tu sais, les infrastructures, on est capable, avec quelques années, d'absorber. Ça remplit l'école, ça vient... tout ne devient pas une démesure, tu sais. Puis il y a peu de déchets de stériles. Oui, on perd un mont, oui, mais ça, les gens étaient prêts à vivre avec ça.

825

830

Je trouve que ça met bien en perspective, là, un projet aussi où tu as soixante millions de tonnes (60 Mt) qui est sorti, un trou, puis un autre qui est, je ne me souviens plus. Je pense que c'était peut-être... je ne me souviens plus, le nombre de tonnes, mais c'était beaucoup, beaucoup moins, là.

835

**LE PRÉSIDENT :**

Je suis content que vous mentionniez cet aspect-là parce que j'allais me faire l'avocat du diable et vous demander : votre projet de diversification, est-ce qu'il y a juste la nature qui peut attirer, je ne sais pas, un jeune avocat, un jeune électricien, un jeune commerçant? Il va se dire : bien, ça me prendrait une clientèle. Puis s'il n'y a rien dans la place, je n'en aurai pas.

840

Donc, est-ce que la mine en soi n'est pas qu'un facteur qui aurait pu faire partie de votre plan et être une base de diversification capable de donner une assise économique plus forte à votre plan? Mais là, vous avez répondu un peu à ma question en disant : il y a une autre sorte de mine qu'on aurait été prêt à accepter.

845

**M. MARTIN CÔTÉ :**

C'est ça, oui.

850

**LE PRÉSIDENT :**

Mais j'aimerais ça voir comment vous voyez le développement des ressources naturelles, même s'il y a un certain nombre d'impacts, comme étant une des bases de la diversification régionale.

855

**M. MARTIN CÔTÉ :**

C'est ça, il y a différente sorte de mines, c'est ça que je pourrais vous dire. La silice, pour nous, c'était assez prometteur. Le promoteur est allé assez loin dans son développement. Finalement, ça ne s'est pas réalisé. Mais ça, c'est intéressant.

860

Puis encore une fois, probablement un électricien à cent (100) cent cinquante (150) personnes, il y a peut-être un petit peu d'ouvrage à Baie-Johan-Beetz, mais pas tant que ça. Mais c'est pour ça qu'aussi, on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, nécessairement, là. C'est pour ça que je parlais beaucoup du télétravail, parce que c'est vraiment vaste puis il y en a des expériences en Minganie qui sont très positives.

865



870           Moi, pendant quelques années, j'ai fait du télétravail puis j'ai bien vécu à Baie-Johan-Beetz. Il y a tout le monde des communications, il y a le monde traduction, il y a des musiciens, il y a plein de tout ce qui tourne autour de l'édition. C'est tout du monde, ça, qui peuvent... les assurances, les conseillers financiers, c'est tout du monde, maintenant, et beaucoup travaillent déjà à partir de leur maison. Ils ont un bureau dans la maison, ça fait que ça, le potentiel est énorme. Dans           cette  
875 tranche-là, qui vont venir à Baie-Johan-Beetz, c'est sûr qu'on veut être ici longtemps, mais c'est ça.

          Dans les études que l'Institut national de santé publique a faites pour l'uranium, c'est sûr que la méthodologie qu'ils ont utilisée, ils partaient très large, tout ça, mais pour arriver à l'uranium, mais partout dans le monde, les mines durent en moyenne dix (10), douze (12), quinze (15) ans.

880           Tu sais, comme, mettons à Havre-Saint-Pierre ici, c'est vraiment une exception à la règle, là. C'est depuis 1949, je pense, puis ils ont une planification jusqu'en 2050, ça fait que ça, c'est vraiment exceptionnel, tu sais, puis c'est tant mieux pour la région. En général, c'est quinze (15), vingt (20) ans, beaucoup de monde qui arrive en peu de temps.

885           Nous, à l'Institut national de la santé publique, on n'a pas découvert les bonnes études parce qu'il y en a très peu qui sont faites sur l'uranium, mais il y en avait beaucoup sur les mines en général. Puis les mines en général, quand elles arrivent dans un milieu où il y a des humains qui vivent à proximité, bien, à court terme, beaucoup de jobs, beaucoup de brouhaha, des bons salaires, tout ça, mais après quinze (15) ans, après ça, les municipalités puis les communautés  
890 sont prises pour réparer beaucoup, beaucoup de choses.

          Puis les conclusions, même si on n'a pas poussé, mais les conclusions de ça, souvent, quand on regarde ça à long terme, c'est que c'est néfaste.

895           Ça fait que, encore une fois, c'est pour ça que Baie-Johan-Beetz quand Uracan arrivait, ils disaient : « Il va y avoir trois cents (300) personnes qui vont travailler ici pendant dix (10) ans. » Après coup, moi, en voyant ce que les scientifiques de la Santé publique nous disaient comparé à un projet comme la silice, comme je vous ai sommairement présenté, bien, c'est sûr qu'il y a une très grosse différence entre les deux projets.

900

**LE PRÉSIDENT :**

          Michèle, vous avez une question?

905           **LA COMMISSAIRE :**

          Oui. L'année dernière avec la modification de la *Loi sur les mines*, il a été offert l'opportunité d'exclure certains territoires municipaux pour des fins de protection ou des fins de développement

910 autres, est-ce que ça a été envisagé comme approche? Est-ce que c'est une approche qui est réaliste dans un cas comme celui-là?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

915 Bien, moi, je pense que... parce qu'il y a des communautés, je pense que c'est correct, aussi, s'il y a des communautés où les leaders décident que c'est bénéfique pour eux d'avoir un projet, peu importe le projet, tu sais, la notion de prendre le pouls des communautés avant de décider, je pense que c'est important, là.

**LA COMMISSAIRE :**

920 En fait, la *Loi sur les mines*, elle dit : dans certains cas, une municipalité qui veut protéger par exemple un paysage exceptionnel – un paysage, je m'avance peut-être un peu, là –, mais un certain secteur qui est exceptionnel pour telle ou telle raison, présente un dossier puis peut l'exclure de l'exploitation ou de... peut-être pas de l'exploration, mais au moins de l'exploitation.  
925 Est-ce que c'est une avenue qui a déjà été envisagée par Baie-Johan-Beetz depuis que la Loi a proposé cette avenue-là?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

930 Nous, même si la loi ne le permettait pas, on a adopté une résolution puis on a dit : « Dans un rayon autour de trente kilomètres (30 km) autour du périmètre urbain, on ne veut pas avoir de mine d'uranium ou d'exploration. »

**LE PRÉSIDENT :**

935 C'était une motion ou c'était un règlement de zonage?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

940 C'est une résolution.

**LA COMMISSAIRE :**

945 Mais une fois une résolution faite, il faut qu'elle se traduise ailleurs.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui, c'est ça. Là, c'était....

**LA COMMISSAIRE :**

950

On est rendu là.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

955

Mais si la loi le permet, je pense que c'est intéressant, bien oui, c'est sûr.

**LE PRÉSIDENT :**

960

Mais si vous aviez eu, à l'époque, les pouvoirs que la loi donne maintenant depuis un petit peu moins d'un an, auriez-vous fait quelque chose avec ça?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

965

Oui. Oui, oui, certainement. Si je comprends bien le pouvoir qui est envisagé dans la loi, là. Oui, oui, certainement. Oui, oui.

**LA COMMISSAIRE :**

970

Je ne vous dis pas que c'est facile, il y a sûrement des balises et des critères, là, mais c'est une avenue qui pourrait peut-être apporter un angle de solution.

975

Par contre, sinon, c'est des distances. Puis dans votre esprit, c'est trente kilomètres (30 km). Ce que je comprends c'est, dans la région de Baie-Johan-Beetz du moins, c'est trente kilomètres (30 km).

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui.

980

**LA COMMISSAIRE :**

Donc, une autre mine qui ne serait pas une mine d'uranium, dans votre esprit, pour la qualité du développement que vous envisagez, ça serait la même chose. Si c'était une mine comme Fer et Titane, ça serait aussi trente kilomètres (30 km) chez vous.

985

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Non. Nous, c'était spécifique à l'uranium.

**LA COMMISSAIRE :**

990

Dans le cas d'une mine autre?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

995

Bien oui, comme celle de silice dont je vous ai parlé. Ça, nous autres, on a accompagné le promoteur le plus qu'on a pu pour qu'il puisse mener à bien son projet.

**LA COMMISSAIRE :**

1000

Comprenez-moi bien, je ne cherche pas à piéger ou à rendre un projet plus acceptable que l'autre, mais ça reste que, mettons, dans le cas de la silice dont vous parliez, il y avait très peu de résidus. Une mine qui aurait un gabarit semblable avec un volume de résidus semblables, mais qui ne serait pas de l'uranium serait acceptable à quelle distance d'une communauté comme la vôtre? Soixante millions de tonnes (60 Mt) de tonnes de résidus, là.

1005

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui. Oui, oui, c'est ça.

1010

**LA COMMISSAIRE :**

Mais prenez la mine à côté de...

**M. MARTIN CÔTÉ :**

1015

Mais, moi, je pense, j'ai l'impression que les gens, il faudrait qu'ils fassent l'exercice, là. Parce que ça peut être, c'est ça, une autre mine, mais si c'est encore là pendant dix (10) ans, trois cents (300) personnes...? Parce que ça, il y avait cette préoccupation-là, aussi, à ce moment-là. Le village ne pouvait pas absorber ça, là, puis ça allait changer complètement, en plus que c'était de l'uranium, là. Est-ce que ça répond à votre question?

1020

**LA COMMISSAIRE :**

Oui, puis je pense que c'est important de le dire parce qu'on parle de mines d'uranium, ça a des impacts, mais il y a des communautés pour lesquelles une mine peut avoir une incompatibilité, quelle qu'elle soit.

1025

**M. MARTIN CÔTÉ :**

1030

Oui, c'est ça. Surtout si en plus, la communauté éventuelle d'accueil de ce projet-là a fait une planification puis ce n'est pas dans les cartons ou ça ne se met pas dans les orientations que... tu sais, un village où il y a peu de participation citoyenne, où tout est égal – je ne sais pas, je dis n'importe quoi, là, mais où, peu importe la sorte de développement, ça n'a pas d'importance pour la communauté, bien, c'est une chose.

1035

S'il y a une communauté où il y a un développement, il y a une planification de développement qui est faite, il y a des orientations, il y a des actions, il y a des objectifs 0-2 ans, 0-5 ans puis que, regarde, on s'enlignait puis on se retrouve les manches puis on travaille pour atteindre ces objectifs-là, bien ça, je pense que c'est une autre chose.

1040

**LA COMMISSAIRE :**

Et si j'ai bien compris, je conclus avec ça, si j'ai bien compris dans le fond, dans vos préoccupations, vous dites : ça serait intéressant qu'il y ait un mécanisme qui permettrait à ceux qui autorisent ou qui donnent les permis au stade de l'exploration, qu'il y ait un mécanisme qui permette de vérifier dans les communautés et d'informer au moins les agents municipaux. C'est un peu ça, dans le fond, que vous nous demandez, là. De regarder cet aspect-là des choses.

1045

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui, oui.

1050

**LA COMMISSAIRE :**

Merci.

1055

**LE PRÉSIDENT :**

Je poserais une petite sous-question, parce que l'idée que vous venez de travailler ressemble un peu à ce que la *Loi de l'environnement* fait quand un promoteur veut présenter un projet. Avant même de présenter le projet, et c'est une des conditions pour que le ministère ouvre le dossier, il faut qu'il fasse la preuve que le projet est conforme à la réglementation et au zonage municipal. Est-ce que je comprends, en termes de gouvernance, que c'est à peu près le genre de mécanisme préventif que vous auriez, vous, jugé à propos?

1060

1065

**M. MARTIN CÔTÉ :**

1070

Oui, oui. Je pense que oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1075

C'est à peu près ça.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

1080

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. O.K., je comprends. Joseph, vous aviez une question?

1085

**LE COMMISSAIRE :**

En fait, ma question se situe un peu dans le prolongement, j'en ai juste une, en fait, tout a été pris, tout a été vidé. Vous avez, en faisant référence à Urcan pour la période d'exploration, vous avez indiqué qu'Urcan avait tous les permis et, jusqu'à un certain point, vous ont dit : « Écoutez, que vous soyez pour ou contre, nous, on va procéder. » C'est à peu près ça?

1090

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui.

1095

**LE COMMISSAIRE :**

Dans un monde idéal, quel est le niveau de responsabilité que vous auriez aimé avoir comme maire, comme Conseil? Quel est le niveau de responsabilité que vous auriez aimé voir attribué à la MRC et, éventuellement, au ministère, dans un monde idéal?

1100

**M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui. Bien, pour le cas de Baie-Johan-Beetz, étant donné qu'on avait une planification – ça, j'insiste là-dessus, là –étant donné qu'on avait des orientations, étant donné qu'on avait mobilisé depuis plusieurs années, les citoyens, il y avait une bonne participation citoyenne, il y avait des espoirs, il y avait des objectifs, et cetera, dans le fond, moi, ce que je dis, c'est que si ça, ça existe, il faut au moins que le gouvernement ou le ministère qui va émettre des permis aille voir dans un

1105

1110 milieu comme ça, si une telle chose existe, une planification. À tout le moins, puis même s'il n'y en a pas, au moins poser la question : est-ce que pour vous, ça va s'il y a telle chose, tel genre d'activité dans...

**LE COMMISSAIRE :**

1115 Mais est-ce que ça serait à lui de faire l'arbitrage à ce moment-là?

**LE PRÉSIDENT :**

1120 Au ministère?

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

1125 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui, le ministère?

**LE COMMISSAIRE :**

1130 Est-ce que ce serait au ministère de faire l'arbitrage?

**M. MARTIN CÔTÉ :**

1135 Je ne sais pas trop quoi vous répondre. Parce qu'avec l'expérience que j'ai, moi, j'ai bien vu qu'il y a des milieux qui ont des gens qui veulent avoir des responsabilités. Pour eux, c'est important, mais il y a d'autres milieux où les gens ne veulent pas avoir de responsabilité. Je suis un politicien, mais je pense que c'est ça, parce que moi c'est ce que...

1140 **LE COMMISSAIRE :**

Mais en fait, je vous posais la question personnellement, là. Mais si vous répondez de façon plus large...

1145 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Moi, j'ai l'impression qu'à Baie-Johan-Beetz, il y a des gens très courageux qui prennent des décisions puis qui assument ces décisions-là, puis ils sont prêts à les défendre puis à les changer.

1150 Ça, il n'y a pas de problème. Mais c'est l'expérience que j'ai des Baie-Johannais et Baie-Johannaises, là. Mais comme je vous dis, je pense que, d'une manière très réaliste, il y a d'autres milieux où ce n'est pas dans la culture ou je ne sais pas quoi, là, mais qui fait que les gens veulent qu'on décide à leur place.

1155 **LE COMMISSAIRE :**

En fait, bon, je pense que je vais arrêter ici, même si j'aurais souhaité que vous soyez un peu plus précis dans la réponse parce qu'au fond, vous dites : nous avons une planification stratégique et le ministère des Ressources naturelles ou le ministère de l'Environnement, peu importe, l'organisme ministériel qui donne les autorisations devrait prendre connaissance de notre planification stratégique.

1160 Le ministère peut prendre connaissance de votre planification stratégique et peut faire l'arbitrage et décider quand même ou, selon sa compréhension, attribuer quand même les permis. Selon le Conseil municipal, selon la municipalité, selon la MRC, peut-être, c'était une interprétation tout à fait inappropriée. C'est pour ça que je vous demandais qui devrait faire l'arbitrage. Mais vous avez quand même répondu.

1165 **M. MARTIN CÔTÉ :**

1170 Ça peut être dans la loi. Est-ce que la municipalité peut avoir une préséance sur ce droit-là? Peut-être. Est-ce qu'on laisse ça au jugement du ministère qui, lui, considère que la municipalité est assez avancée dans sa planification puis tout ça, assez organisée, puis oui, ce milieu-là, et c'est clair, ils n'en veulent pas, ça fait qu'on ne vous donne pas de permis.

1175 **LE PRÉSIDENT :**

C'est l'équivalent d'un droit de veto que vous réclamez?

1180 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Pour la municipalité? Oui, c'est ça. Mais c'est pour ça que la nuance, moi, que j'apporte, puis je ne sais pas comment ça peut se traduire dans un texte de loi, vraiment pas. Mais c'est pour ça que je dis en même temps qu'il y a des communautés qui ont des orientations, qui ont une vision, qui ont des objectifs puis moi, à ce moment-là, je pense qu'il faut que cette communauté-là, dans sa volonté, soit plus respectée ou plus écoutée ou plus décisionnelle, on va dire, qu'une communauté où il y a absence d'orientation, il y a absence de vision. Puis c'est des milieux, c'est correct pour eux autres qu'il y ait des projets qui arrivent de même puis qui se développent puis ils vivent avec, puis... moi, je respecte ça.



1190 Mais ce que je disais tantôt c'est que si le gouvernement incite des communautés, fait tout  
pour motiver du monde puis c'est du bénévolat, puis engagez-vous, puis battez-vous puis oui, on  
va vous accompagner, mais d'un autre côté donne des permis qui font que toute cette mobilisation  
s'éteint. Puis tu sais, Uraçan, là, ils n'ont rien fait encore, ils n'ont absolument rien fait, mais la  
démobilisation, elle est là, elle. Les dommages ont été faits.

1195 **LE COMMISSAIRE :**

Vous voulez que la main gauche travaille avec la main droite.

1200 **M. MARTIN CÔTÉ :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1205 Alors, ici, il n'y a pas d'autres questions? Alors, écoutez, on vous remercie, Monsieur Côté,  
de votre témoignage.

**M. MARTIN CÔTÉ :**

1210 Merci à vous.

---

**GUY BOUCHARD**

1215 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'appellerais maintenant Monsieur Guy Bouchard. Bonsoir, Monsieur Bouchard.

1220 **M. GUY BOUCHARD :**

1225 Bonsoir, Monsieur Zayed, Monsieur Francoeur, Madame Goyer. Merci, monsieur Côté l'a dit  
tout à l'heure, mais je vous remercie d'être ici, c'est rassurant et rafraîchissant de voir une  
organisation bien structurée qui vient nous dire qu'on s'occupe un peu de sujets importants,  
comme celui de l'uranium. Ça nous fait du bien.

Tout d'abord, je vais mettre un petit peu la table, ça va être une intervention qui est assez  
courte, mettre la table de 1980 à 2009, la Minganie a subi un lent et constant cycle de déclin.

1230 Trente (30) ans pendant lesquels la région perdait à peu près chaque année un pour cent (1 %) de sa population. Après trente (30), vous comprenez, ça commence à faire mal, ça commence à être très douloureux.

1235 Depuis 2009, il y a un certain renversement de la tendance suite aux grands chantiers qui sont dans la région, le chantier de la Romaine, notamment, mais on sait qu'à la fin du chantier Romaine, s'il n'y a pas d'autres issus de développement, on pourrait recommencer la même glissade et commencer ce cheminement vers la dévitalisation.

1240 C'est toujours très dangereux, un cheminement de dévitalisation, parce que ça rend les populations vulnérables. Les gens qui ont trop faim, on le sait, ils sont prêts à manger n'importe quoi. Et dans le domaine du développement, c'est aussi vrai. Donc, ce qu'il faut voir, et je pense que votre présence ici ce soir, c'est de faire en sorte que même dans les moments où on a faim, qu'on sache qu'est-ce qu'on mange pour être sûr qu'on ne mangera pas n'importe quoi.

1245 Ceci dit, je représente l'Association des gens d'affaires de la Minganie et on est très inquiets. On exprime notre inquiétude face au développement dans le contexte québécois, largement. Ce qu'on pense et ce qu'on ressent c'est que le Québec devient peu à peu un endroit dans le monde qui est assez impropre au développement. Et pour nous autres – et je vais documenter un peu cette phrase, je vous vois réagir. Ce qu'on sent, c'est que c'est de plus en plus difficile de faire du développement. Il y a de plus en plus d'obstacles ce qui fait en sorte que l'investissement qui conditionne le développement, le fameux dollar de développement est de moins en moins dépensé au Québec. Et ça, ça risque, à terme, de provoquer un certain appauvrissement collectif.

1255 Ce qui nous semble aussi, c'est que ce qui rend le développement de plus en plus difficile, c'est que le lobby – de faire du développement durable, j'entends – le lobby environnementaliste a atteint un poids qui nous semble assez lourd. Je ne dirai pas qu'il est démesuré, mais on sent que ce poids-là est dans chaque projet, peu importe le projet : mine de fer, mine d'apatite, mine d'uranium dans le secteur minier, mais que ce soit, parfois même, un projet de supermarché dans un quartier, les questions de développement sont de plus en plus complexes, de plus en plus difficiles et il y a de plus en plus d'opposants.

1260 Le syndrome « pas dans ma cour » est aussi de plus en plus contagieux. Les gens veulent du pétrole, mais pas dans leur province, pas dans leur pays. Les gens veulent manger du porc, mais ne veulent pas de porcherie à moins de cent kilomètres (100 km) de chez eux. Et je pourrais mettre des exemples comme ça pendant une journée. Donc, les gens veulent avoir tous les bienfaits de tout, mais aucun des inconvénients.

1265

1270 C'est encore plus vrai, plus évident dans le dossier comme celui de l'uranium. C'est un sujet qui suscite une passion, il suscite la peur. Chaque fois qu'il y a un événement comme, monsieur Côté a parlé de Fukushima, plus loin de nous autres, il y a eu Hiroshima, donc ce sont des images comme ça qui font en sorte que le mot « uranium », le nucléaire en général fait peur et fait en sorte que les gens, je pense, réfléchissent moins avec leur tête et plus avec leurs émotions.

1275 Le souhait qu'exprime l'AGAM, c'est qu'on puisse prendre enfin, dans le dossier uranifère, une décision éclairée qui soit basée sur des informations fiables. Des informations neutres, des informations scientifiques. Si on prend l'exemple de 2011, ce qu'on retient de ça, c'est que d'un côté comme de l'autre, je pense qu'il n'y avait plus grand-chose de fiable, c'est beaucoup d'émotions, beaucoup de jeux qui dépassaient très largement le contexte scientifique.

1280 Si un tel contexte de qualité d'information était atteint, ce qu'on pense, nous autres, tout projet d'extraction d'uranium dans ce cas-ci, mais plus largement, tout projet d'extraction en général serait analysé sereinement pour le mieux-être du milieu d'accueil et dans ce cas-ci, pour la Minganie.

1285 On ne dit pas : extrayons l'uranium. On ne dit pas : n'extrayons pas l'uranium. Ce qu'on vous dit puis ce qu'on dit au gouvernement – je pense que le BAPE est mandaté par le ministre, dans ce cas-ci –, par une démarche comme celle de ce soir et les étapes qui vont suivre, donc que vous nous avez expliquées en tout début de présentation : donnez-nous la capacité de prendre la meilleure décision qui soit pour notre développement et qu'on soit capable de, à partir d'une grille, 1290 à partir vraiment d'éléments très, très fiables, d'être capable de prendre le bon chemin, qu'on ait faim ou pas.

1295 Je reviens à ma première phrase. On risque de retomber dans un... dans quelques années, il va y avoir trois cents (300) à quatre cents (400) emplois de moins, quand les chantiers vont terminer, beaucoup de gens qui vont avoir faim, qui vont pousser pour qu'on accepte à peu près n'importe quoi pour qu'ils puissent avoir une job.

1300 Le grand danger dans des contextes comme ça, si on n'a pas les bonnes informations, si on n'a pas les bonnes balises, bien, qu'un projet qui n'est pas acceptable soit accepté. Et en même temps, on sait que ce n'est pas si évident que ça, vous l'avez dit, c'est un domaine complexe. L'uranium, la présentation que vous nous avez faite, la présentation vidéo était bien construite, mais on sent qu'il faut encore aller plus loin que ça.

1305 Donc, l'éventuel mémoire que l'AGAM va déposer probablement dans ce sens-là; il faut qu'on puisse être en mesure, nous autres comme société, les gens d'affaires ne sont pas plus fanatiques que les autres, ce sont des gens qui sont ici aussi parce qu'ils aiment la nature. Les gens d'affaires de la Minganie ont choisi de s'installer ici ou de rester ici parce que la nature est

1310 intéressante, donc ils n'accepteront pas n'importe quoi, mais en même temps, vous l'avez dit plus tôt, pour faire des affaires, pour prospérer à un certain moment donné, bien, ça prend des gens aussi et quand on perd un pour cent (1 %) de population par année, ça devient très très difficile.

Donc ça fait le tour de mon intervention.

**LE PRÉSIDENT :**

1315 Je trouve votre intervention forte intéressante. Dans la *Loi sur le développement durable*, qui est un peu un guide pour nous dans ce travail, notamment, parce que le Bureau d'audiences publiques est lié par cette loi-là, il y a plusieurs principes, et j'aimerais comprendre comment des gens d'affaires voient ça. Je trouve très intéressant que vous soyez ici. Par exemple, il y a toute la question de l'internalisation des coûts.

**M. GUY BOUCHARD :**

Hum, hum.

1325

**LE PRÉSIDENT :**

1330 C'est sûr que si on a un appareil normatif qui est exigeant qui vise à respecter par exemple le caractère naturel d'un milieu pour qu'un projet ait un minimum d'impacts, vous comprenez, quelque part ça remonte les coûts.

**M. GUY BOUCHARD :**

Oui. Nécessairement.

1335

**LE PRÉSIDENT :**

1340 Vous voyez venir ça tout de suite. Il y en a qui vont dire : il ne faut pas qu'on fasse ça, ça nuit à la compétitivité. Mais le principe de l'internalisation des coûts, qui est dans la loi, dit que normalement, il faudrait que les vrais coûts ne soient pas renvoyés à la société, mais au promoteur. Donc, ça veut dire, il faut qu'il vive avec une échelle de coûts peut-être un peu plus élevée si la société décide d'internaliser les coûts.

1345 Vous avez le principe de précaution, s'il y a trop d'inconnus, à ce moment-là, on dit : plutôt que de foncer sans savoir ce qui nous attend, soyons plus prudents; dans certains cas, il faudrait peut-être se retenir, dans d'autres, on peut peut-être assumer le risque. Il y a une question de dosage, ici, intelligent et réaliste à faire.

1350 Ces différents principes-là, est-ce que le milieu des affaires voit ça comme des entraves ou les principes que cette loi met en place, si vous voyez ça comme des guides raisonnables et justes?

**M. GUY BOUCHARD :**

1355 C'est difficile de faire un bloc avec les milieux d'affaires, comme vous vous en doutez certainement.

**LE PRÉSIDENT :**

1360 Absolument. C'est une nuance importante.

**M. GUY BOUCHARD :**

1365 Oui. La plupart des gens d'affaires ont une planification qui se situe entre six mois et trois ans. Au-delà de ça, il n'y a pas beaucoup de planification. Donc, quand on leur dit : écoutez, on va prendre le temps de faire les choses, on va arriver à un moment où, peut-être le projet va être plus long à mettre en place parce que ça va coûter plus cher, mais on va y arriver. Le projet va arriver dans huit au lieu de dans cinq an, il y a une petite panique qui s'installe.

1370 Donc, au-delà même de certains concepts très simples d'intégration de tous les coûts et évidemment, plus les normes, plus les paramètres sont complexes, plus ça coûte cher, souvent les gens d'affaires vont être très, très nerveux parce que peut-être que dans huit ans, leur entreprise ne sera plus là.

1375 Donc, c'est souvent le défi. Puis le défi des gens d'affaires dans un milieu rural, comme ici, il est encore plus grand. Parce que je pense que la lutte pour la survie d'une entreprise me semble, pour avoir vécu dans d'autres régions, me semble encore plus dure.

1380 Donc, et pour prendre peut-être un exemple qui est un petit peu différent, on travaille actuellement sur un dossier forestier pour faire une foresterie différente et on avait comme hypothèse, en disant : imaginons que toute l'activité forestière soit faite juste avec de la biohuile. Bon. Donc, ce qui fait en sorte que les risques de déversements graves seraient vraiment...

**LE PRÉSIDENT :**

1385 Réduits.

**M. GUY BOUCHARD :**

1390 Bon, ça coûterait plus cher, mais on arrive à démontrer actuellement que peut-être qu'on  
serait capable d'avoir un *label*, au bout du compte, qui ferait en sorte que le produit serait vendu  
plus cher, parce qu'il serait certifié « Bois produit seulement qu'avec des biohuiles. » Ou encore  
des huiles biodégradables.

1395 Donc, c'est un cheminement, c'est une manière de penser qui n'est pas évidente dans un  
contexte d'affaires où souvent les entrepreneurs ont des horizons financiers de quatre-vingt-dix  
(90) jours très, très difficiles à rencontrer.

1400 Donc, c'est vraiment de jouer avec deux sortes de morceaux qui sont souvent difficiles à  
faire « fitter » l'un avec l'autre, la planification à long terme et la survie de l'entreprise.

**LE PRÉSIDENT :**

1405 Mais je comprends que même si le milieu d'affaires n'est pas, comme vous dites, homogène  
et ne partage pas de façon absolument unanime toutes ces vues-là, qu'au fond, ce que je  
comprends, c'est que les gens tiennent quand même au caractère naturel de la région et que vous  
ne seriez pas prêts à accepter n'importe quoi.

**M. GUY BOUCHARD :**

1410 Pas n'importe quoi, et comme je vous disais aussi, le milieu d'affaires est très inquiet, ce  
qu'on appelle nous autres « de l'après-Romaine » quand le chantier Romaine va se terminer, puis  
on se dit : bien, il va falloir être prêts à avoir des cadres de développement qui soient sains, qui  
soient solides parce que sinon, on risque d'avoir trop faim et être prêts à accepter n'importe quoi,  
1415 puis c'est à ce moment-là qu'on risque de vivre un dérapage assez grave.

1420 Et pour reprendre un peu le cas d'Uracan dont on parlait plus tôt, c'est arrivé dans un  
contexte où Romaine démarrait, donc les gens commençaient à avoir le ventre plus plein. Si c'était  
arrivé dix (10) ans plus tôt, je ne sais pas si la conclusion aurait été la même parce que les gens  
auraient été plus prêts à accepter ça, sans avoir l'information.

1425 Puis ça, j'en viens à dire que ce genre d'exercice là qui se fait actuellement, s'il avait été fait  
il y a cinq, six ans, probablement que ça nous aurait rendus capables, ici, de prendre une décision  
beaucoup plus sereine que ce qu'on a pris en 2011.

**LE PRÉSIDENT :**

1430 Mais globalement, comment la communauté d'affaires voyait un projet comme Uraçan?

**M. GUY BOUCHARD :**

1435 Bien, en fait, la communauté d'affaires sent encore qu'on a été manipulés des deux (2) côtés : manipulés autant par la compagnie Uraçan qui n'a pas fait preuve de transparence, monsieur Côté l'a bien expliqué, est arrivée ici et leur souhait le plus clair, le plus cher aurait probablement été de faire le projet sans être obligé de parler à personne.

1440 Puis quand il y a eu par la suite toute la levée de boucliers environnementaliste, ce n'était pas plus simple. Ce n'était pas plus simple, parce qu'on n'était pas plus capables d'avoir une décision calme, sereine, respectueuse. Et quand ça n'a pas lieu, bien, je pense que c'est rare que les bonnes décisions se prennent.

**LE PRÉSIDENT :**

1445 Le fait que maintenant la réglementation provinciale en évaluation environnementale astreint tous les projets miniers, sans exception, à une évaluation environnementale et donc, ultimement, si les citoyens le demandent, à une audience publique avec une commission d'enquête comme la nôtre, là, moins grosse, cependant, quand c'est des projets, là, est-ce que ça, c'est quelque chose  
1450 qui rassure les gens ou si ça arrive trop tard dans le processus, parce que le projet est déjà quand même assez défini quand ça arrive.

**M. GUY BOUCHARD :**

1455 Bien, ce qu'on sent c'est que la loi telle qu'elle a été acceptée effectivement fixe des barèmes beaucoup plus intéressants. Je pense que c'est question de tonnages, là, ça ne prend pas une grosse projection de tonnages par jour pour nécessiter un BAPE.

**LE PRÉSIDENT :**

1460 Oui, vous avez raison, il y a un seuil.

**M. GUY BOUCHARD :**

1465 Oui. Et donc, on pense que ce genre de barème fait en sorte que le milieu doit se sentir un peu rassuré dans le processus, sauf que si on n'est pas capable de s'appuyer davantage sur des informations fiables, bien, le processus au bout du compte n'est pas garant.

1470 Donc, c'est vraiment la fiabilité de l'information qui compte, mais dans le cas de l'uranium, qui est un dossier beaucoup plus complexe que le silicium, si on veut, bien, je pense que c'est vraiment très important d'aller vraiment au fond des choses puis d'amener le milieu à être capable de se fier au gouvernement puis de se fier à l'information qui va nous être transmise.

**LE PRÉSIDENT :**

1475 Quand les études d'impact sont faites, le projet est assez défini, le promoteur a pas mal calculé son affaire, comme on dit, puis là, bien, il a essayé de voir les conséquences environnementales de ça. Est-ce que vous, vous calculez que ça arrive un peu trop tard, le projet est trop défini ou si vous aimeriez qu'il y ait une forme de consultation de la population avant que l'étude d'impact soit faite pour que les préoccupations de la population soient, je dirais, presque  
1480 obligatoirement prises en compte dans cette étude?

**M. GUY BOUCHARD :**

1485 Ce qu'on comprend, ce que je comprends aussi, c'est que pour une mine qui ouvre, ça prend, dépendamment du domaine, entre cent (100) et cinq cents (500) projets d'exploitation. Ça prend beaucoup, beaucoup d'exploitation pour arriver au bout du compte à une seule mine. Donc, si on oblige les gens qui font de l'exploration à investir très, très tôt dans des processus très lourds.

**LE PRÉSIDENT :**

1490 Ah non, mais là, vous ne me comprenez pas, je ne parle pas de l'exploration. Quand il y a un projet de mine. Là, le ministère normalement décide, il y a une directive que le promoteur doit suivre pour réaliser son étude d'impact. Quand l'étude d'impact est faite, si après l'audience publique, il a le feu vert, bien il a son certificat d'autorisation.

**M. GUY BOUCHARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1500 Mais ce que je veux dire c'est que dans l'étude d'impact, on parle d'un projet minier, on ne parle plus de l'exploration, là. On est rendu beaucoup plus loin.

**M. GUY BOUCHARD :**

1505 O.K., vous êtes rendu à la mine.



**LE PRÉSIDENT :**

1510 Est-ce que pour vous ça serait intéressant qu'on consulte la population sur ce que le promoteur devra étudier dans son étude d'impact de la mine pour que les préoccupations des citoyens soient toutes prises en compte dans cette étude d'impact ou si ce que le ministère lui demande, ça vous suffit?

1515 **M. GUY BOUCHARD :**

Moi, je pense que – je vais diviser ça en deux. Ce que le ministère demande suffit; ce que le promoteur d'une mine devrait comprendre c'est que plus il informe la population tôt, plus il est transparent et plus il risque d'avoir une acceptabilité sociale qui va arriver. Donc, et plus il joue à la cachette, sans aucun égard à ce que le gouvernement oblige de faire, plus il retarde ce moment-là et plus il s'expose à des revers qui sont importants.

1520  
1525 Donc, le processus d'analyse d'impact gouvernementale arrive, je pense, au bon moment. C'est au promoteur de venir beaucoup plus transparent et d'informer les gens. Et quand il y a un milieu qui n'en veut pas, de respecter ça. Puis plus le promoteur sera transparent et peut-être que moins les gens auront peur.

1530 Et je pense que le plus grand tort d'Uracan dans le dossier, c'est d'avoir retardé au maximum le moment où ils ont commencé à parler aux gens. S'ils avaient commencé dès le jour 1 à répondre aux questions du maire de Baie-Johan-Beetz et du Conseil municipal, peut-être qu'il y aurait eu un dialogue et peut-être que la compagnie aurait décidé de ne pas investir, tenant compte de ce que ce milieu voulait, peut-être qu'ils y seraient allés quand même, mais au moins il y aurait eu un lien et ce lien-là, il faut qu'il soit fait le plus tôt possible, dans n'importe quel projet, mais encore plus dans des projets où les gens peuvent avoir des craintes qui sont légitimes.

1535 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que votre message est très clair. Alors, mes collègues? Michèle, ça va? Joseph.

1540 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Juste une très petite question. Vous avez indiqué que vous étiez préoccupé par l'après-Romaine.

1545 **M. GUY BOUCHARD :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1550 Mais évidemment, la journée où le début de la Romaine, les travaux ont commencé, tout le monde savait qu'il allait y avoir un après-Romaine.

**M. GUY BOUCHARD :**

1555 Tout à fait.

**LE COMMISSAIRE :**

1560 Est-ce que les gens d'affaires ont travaillé de concert avec les municipalités et la région pour planifier une diversification économique qui permettrait d'absorber et d'assumer l'après-Romaine?

**M. GUY BOUCHARD :**

1565 Je dirais qu'on a pris du retard par rapport à ça. Ça fait un an qu'on a mis en place une sorte d'organisation qui s'occupe de mettre en place des projets structurants en développement durable pour l'après-Romaine. De mon point de vue, ça aurait dû être fait au Jour 1 du projet Romaine et même au Jour -1. Donc, on a pris du retard, on pédale en double, actuellement, parce qu'on sait que le déclin va commencer d'ici deux ans et demi.

1570 Effectivement, on travaille fort sur ça, les gens d'affaires, le milieu politique aussi est maintenant très éveillé, mais on est conscient du retard qui existe à ce niveau-là.

**LA COMMISSAIRE :**

1575 Mon collègue ouvre la porte à la question que je voulais poser, mais en sous-question, ça va être plus efficace. La Romaine c'est un projet dans le temps.

**M. GUY BOUCHARD :**

1580 Oui.

**LA COMMISSAIRE :**

1585 Ça a été annoncé comme tel, ça arrive comme ça. De plus en plus, les projets miniers sont aussi faciles à cerner dans le temps. Est-ce que la planification régionale recherche des projets qui sont courts? Dans le sens qu'une mine de très courte durée, est-ce que c'est un projet qui est compatible vu que ça aura toujours un après?

**M. GUY BOUCHARD :**

1590 Ce qu'on recherche de plus en plus, c'est une économie structurante, et un chantier comme Romaine n'est pas structurant. Les cent (100) emplois d'exploitation des centrales le sont, mais le chantier comme tel avec ses deux, trois mille (2-3000) jobs ne l'est pas. Et une mine, par définition, n'est pas structurante.

1595 Dans le cas de la mine de Titane qu'on a ici, c'est une exception, c'est devenu structurant et peut-être trop parce que les gens se fient à cette mine-là à tout jamais, alors que c'est faux. Le principe 1 d'une mine, c'est que le jour où ça ouvre, c'est que ça va fermer éventuellement.

1600 Mais il y a vraiment, vraiment une orientation à prendre dans la région vers une économie structurante et de développement durable. Et ce n'est pas simple parce que les opportunités les plus séduisantes, les plus rentables dans le court terme. Donc, les plus rentables pour les gens d'affaires parce qu'ils vivent dans le court terme sont souvent non structurantes.

1605 Donc, on est toujours dans ce paradoxe-là entre : bien oui, ça va être le fun dix (10) ans de Romaine miam-miam, en oubliant que dix (10) ans, ça passe vite puis qu'on va se retrouver peut-être pire après dix (10) qu'on ne l'était avant.

1610 Donc, et je pense que le milieu minier est peut-être aussi pernicieux que le milieu du chantier à ce niveau-là parce qu'il donne l'illusion que ça va durer longtemps alors que ce n'est pas vrai.

**LE PRÉSIDENT :**

1615 Quels sont les principaux impacts qui surviennent après, disons, un grand projet comme celui de la Romaine? Pour les hommes d'affaires, est-ce qu'ils ont investi trop gros, les magasins étaient trop gros, le personnel était trop gros puis là, ils se retrouvent avec rien? C'est quoi les effets économiques, j'essaie de comprendre, pour le milieu d'affaires?

**M. GUY BOUCHARD :**

1620 Pour le milieu d'affaires, je dirais qu'on a vécu en 2013 quelques-uns déjà des impacts de l'après-Romaine, mais en plein cœur du projet. Deux des entreprises phares, les plus anciennes, les plus solides de réputation, les plus solides financièrement se sont mises sous la protection de la loi parce qu'elles avaient grossi trop vite, mal évalué la situation, souvent pas ajusté la capacité de gestion.

1625

1630

Donc, même pendant le projet, le milieu d'affaires souvent ne comprend pas comment ça se passe et dans un cas comme le projet de la Romaine, qui est un projet démesuré, écoutez plusieurs milliards d'investissements en quelques années pour une région qui n'avait jamais, jamais imaginé ça, pas même jamais vu, mais jamais imaginé ça, les gens n'étaient pas prêts, ni par le cash-flow, ni par leur capacité de gestion ni par leur procédé. Donc, souvent, quand un projet arrive, comme ça, ils ne sont pas prêts.

1635

Évidemment, pour le milieu minier de Titane, la région s'est ajustée, elle s'est adaptée, elle est rendue, je dirais, faite sur mesure pour ce genre d'activité.

**LE PRÉSIDENT :**

1640

Et heureusement, celui-là est de long terme.

**M. GUY BOUCHARD :**

Oui, heureusement. Mais ce qu'on pense maintenant...

1645

**LE PRÉSIDENT :**

Mais les problèmes que vous attribuez, disons, à un chantier plus ponctuel dans le temps comme la Romaine, c'est les mêmes effets à peu près que vous appréhendez pour un projet minier?

1650

**M. GUY BOUCHARD :**

Pour une mine qui durerait sur dix (10) ans, ça aurait été la même chose.

1655

**LE PRÉSIDENT :**

Pour dix, quinze (10-15) ans, oui?

**M. GUY BOUCHARD :**

1660

Ce que je pense, c'est que quand on va arriver à la fin de Romaine, les gens d'affaires vont être bons. Ils vont être bons, puis ils vont être prêts à s'attaquer à un projet comme Romaine, mais il n'y en aura plus.

1665

1670 Donc, et ce n'est pas intéressant et ce qui fait en sorte que les régions qui ont déjà des entreprises qui sont capables de faire ce genre de contrat là se promènent au Québec d'une place à l'autre et ils sont venus prendre tous les contrats ici. Donc, les entreprises viennent de plusieurs autres régions du Québec où eux autres savent c'est quoi un gros chantier, ils savent c'est quoi un projet hydroélectrique et nous autres, on est juste en train de comprendre qu'est-ce qui se passe actuellement.

**LE PRÉSIDENT :**

1675 Vous, vous appréhendez le choc après le grand projet.

**M. GUY BOUCHARD :**

1680 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1685 Monsieur le maire, tantôt, lui est venu nous dire : moi, ce que je crains beaucoup, c'est avant le projet, c'est le choc que ça va produire, l'effet déstructurant sur la société, pression énorme pour des logements, enfin on voit tous les besoins matériels.

**M. GUY BOUCHARD :**

1690 Comme on l'a vécu ici pour Hydro, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1695 Mais pour les hommes d'affaires, ce choque avant le projet, il y en a un pour vous aussi ou si c'est juste la municipalité qui vit l'avant puis vous c'est l'après?

**M. GUY BOUCHARD :**

1700 Je pense que les gens d'affaires, je pense qu'ils ont été séduits par un projet comme Romaine, et probablement qu'ils auraient été, je ne dirais pas hypnotisés, mais ils auraient été un petit peu attirés comme les mouches sur le miel, en se disant : il y a de l'argent à faire là.

1705 Ce qu'il faut faire c'est vraiment que le projet soit le plus structurant possible pour que l'entreprise, peu importe son titre, puisse se préparer, s'ajuster et être prête à tirer le maximum et dans une croissance qu'elle est capable de gérer.

1710 Et pour ce qui est – puis là, je fais une parenthèse, pour l'aspect exploration, ce que je dis toujours : « Laissons-les explorer » parce que c'est à peu près juste ça qui est rentable pour un milieu comme le nôtre. Tant que les gens explorent, les retombées sont énormes parce que la compagnie ne vient pas avec toute son armada. Elle prend les services sur place.

1715 Hydro-Québec a été très payant pendant la phase d'exploration ou la phase de séduction, la phase de... mais par la suite, quand les entreprises nationales ou internationales sont arrivées ici, bien ils avaient beaucoup moins besoin de nous autres. Et c'est vrai aussi dans le secteur minier. Pendant la phase d'exploration, bien, tu prends l'opérateur de pelle, tu prends les gars d'ici, tu prends tout ça. Quand t'arrives pour construire ta mine, bien tu signes un contrat avec quelqu'un qui a déjà fait des mines puis qui est capable d'arriver avec une sorte de clé en main. Et à ce moment-là pour les gens d'affaires, il y a moins de retombées.

1720 **LE PRÉSIDENT :**

Dans certains milieux, y compris dans les milieux autochtones, d'ailleurs, on voit cette préoccupation naître maintenant, eux autres, on essaie de contrôler l'effet « boomtown », là.

1725 **M. GUY BOUCHARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1730 En se disant, il faudrait que la région ait un certain nombre de retombées économiques pour que dès le début, il y ait une sorte d'assise financière qui va permettre de planifier et de structurer ça plus solidement que par la seule bonne volonté, le phénomène de l'après.

1735 **M. GUY BOUCHARD :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1740 Vous n'avez pas mentionné ça. Ça m'a surpris de quelqu'un des affaires, de ne pas parler d'argent, là, mais qu'est-ce que vous en pensez?

1745

**M. GUY BOUCHARD :**

1750 Bien, ce phénomène de boomtown-là, de la ville qui grossit trop vite puis qui se retrouve vidée de son centre dix (10) ans plus tard, c'est effectivement un danger qui guette tous les milieux.

1755 Je pense que ça été évité beaucoup dans le projet de dix (10) ans, on va l'appeler « la mine hydroélectrique Romaine » parce qu'ils ont fait des campements. Peut-être trop de campements à notre goût parce non seulement, ça n'a pas été boomtown, mais les gens sont partis dans le bois très rapidement, ce qui a fait en sorte que les retombées ont été affaiblies et réduites au minimum trop tôt. Mais je dirais que ce danger a été évité dans « la mine hydroélectrique », mais que c'est un danger qui guette évidemment tous les milieux.

**LE PRÉSIDENT :**

1760 Mais il n'y a pas de contribution financière de la part d'Hydro-Québec pour créer un fonds pour gérer l'après-projet.

**M. GUY BOUCHARD :**

1765 Bien oui. Ils ont signé des ententes de redevances sur une période très, très longue, je pense cinquante (50) ans et plus. Donc, normalement, ces fonds-là doivent servir à restructurer et à reconfigurer le développement social et économique. Oui, ça existe.

**LE PRÉSIDENT :**

1770 Avez-vous l'équivalent pour les mines.

**M. GUY BOUCHARD :**

1775 Je dirais que pour la mine qui est en place actuellement, elle est en place depuis tellement longtemps que, évidemment, qu'il n'y a pas eu de...

**LE PRÉSIDENT :**

1780 Non. Ça, ça n'a pas été...

**M. GUY BOUCHARD :**

1785 Ça n'a pas été...

**LE PRÉSIDENT :**

Ça n'a pas été abordé à l'époque.

1790 **M. GUY BOUCHARD :**

En 1951, non, je ne pense pas.

**LE PRÉSIDENT :**

1795

Mais s'il y avait de nouvelles mines, comment vous verriez le problème?

**M. GUY BOUCHARD :**

1800

Je pense que tous les milieux vont s'attendre à pouvoir négocier des mesures financières qui atténuent...

**LE PRÉSIDENT :**

1805

Pour après.

**M. GUY BOUCHARD :**

1810

Pas juste pour après, qui atténuent aussi l'impact social pendant, quand on a plusieurs milliers de personnes de plus, bien c'est plusieurs milliers de personnes qui mettent une pression sur les services de santé et les services sociaux, donc Hydro a payé pour ça aussi.

1815

Et je pense que dans le cas d'une mine qui s'installe, pas si elle installe trente-cinq (35) personnes dans une mine de silicium, mais s'il y a trois cents (300) personnes dans un village qui en compte cent (100), bien, il faudrait absolument qu'il y ait de l'argent qui permette au milieu d'absorber ce genre d'impact là, parce que jamais un village de cent (100) personnes ne sera capable de réagir avec ces petits moyens financiers.

**LA COMMISSAIRE :**

1820

Dans le fond, une question en appelle une autre. C'est là qu'on s'enrichit, c'est là qu'on voit comment c'est important une préconsultation. Vous nous avez dit : écoutez, on est bien conscient, l'exploration c'est quand même intéressant pour une région, laissons-les explorer.

1825



**M. GUY BOUCHARD :**

Oui.

1830 **LA COMMISSAIRE :**

C'est bien beau, mais lorsqu'on laisse la permission d'explorer, on peut difficilement ensuite leur dire vous avez trouvé et on ne vous laisse plus l'exploiter.

1835 Comment on va faire baliser l'exploration? Comment voyez-vous qu'une communauté laisse explorer puis qu'ensuite le ministère ne puisse plus le laisser exploiter?

**M. GUY BOUCHARD :**

1840 Oui, je pense que là vous avez... cette lame à double tranchant, on ne peut pas l'utiliser n'importe comment. Je pense que beaucoup de compagnies sont prêtes à jouer un certain jeu; c'est-à-dire si on découvre le filon des filons, on saura bien convaincre le milieu, on sera capable d'être convaincant avec et le gouvernement et le milieu de vie.

1845 Je ne pense pas que de donner le veto absolu à n'importe qui une fois rendu la phase d'exploitation en disant : maintenant, tu as dépensé vingt-huit millions (28 M\$), ce n'est pas grave, j'ai le couteau et je coupe le cordon, tu t'en retournes chez vous. Je ne pense pas qu'on puisse jouer ça de même parce que les gens ne feront pas d'exploration, c'est clair.

1850 Mais en même temps, tant qu'on ne sait pas ce qu'on a chez nous comme potentiel minier, comme potentiel de toutes sortes, on n'est pas capable de faire les bonnes planifications. Donc, s'il y a des gens qui veulent payer pour me dire qu'est-ce que j'ai chez moi, bien tant mieux, parce que ça va rester chez moi quand même.

1855 **LA COMMISSAIRE :**

1860 Est-ce qu'on peut par contre se poser comme question : une communauté peut-elle définir qu'elle ne veut pas savoir ce qu'elle a chez elle sur un certain espace pour garantir que cet espace-là garde d'autres qualités? Donc, d'avoir des zones où on ne veut pas le savoir parce qu'on ne veut pas avoir à choisir.

**M. GUY BOUCHARD :**

1865 Moi, je pense qu'une communauté peut certainement décider ça. Donc, si elle décide par exemple que c'est l'écotourisme ou que c'est le kayak qu'il y a sur le bord de l'eau qui est sa

priorité pour les trente (30) prochaines années, elle peut très bien décider : il n'y aura pas d'exploration chez nous parce que nous, ça ne nous intéresse pas.

1870 En même temps, il faut que cette communauté-là comprenne que l'impact direct sur ça, c'est que tranquillement pas vite, les revenus aux travailleurs vont s'effiloche parce que les entreprises ont une durée de vie et s'il n'y a rien pour remplacer les jobs des gens en place, ça va finir par s'effriter jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien.

1875 Donc, il y a un équilibre à faire quelque part. Effectivement, moi, je ne peux pas enlever le droit ou je ne peux pas prétendre qu'un milieu de vie puisse décider : nous autres, on ne veut pas se développer ou on ne veut pas explorer ou on ne veut pas ceci ou cela. Parce que c'est un droit collectif et si cent mille ou deux millions de personnes décident de faire ça, bien, il faut les laisser faire, je pense.

1880 **LE PRÉSIDENT :**

Eh bien, Monsieur Bouchard, on vous remercie. Il n'y a plus d'autres questions, mais je pense que votre propos était très clair et fort instructif.

1885 **M. GUY BOUCHARD :**

C'est moi qui vous remercie. Bonne soirée.

1890

---

**RITA MESTOKOSHO**

**LE PRÉSIDENT :**

1895 Bonne soirée. Alors, j'appellerais Madame Rita Mestokosho. Bonsoir Madame. Je devrais vous dire *kuei*, je pense.

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

1900 *Kuei!* (Propos en langue innue). Je prends le temps de parler un peu dans ma langue maternelle qui est l'innu-aimun. Mon nom c'est Rita Mestokosho. Je suis née ici à l'hôpital d'Havre-Saint-Pierre, mais j'ai grandi à Ekuanitshit et je vous dirais que c'est la première fois de ma vie que je prends la parole devant une telle audience.

1905 J'ai assisté à une audience lors du projet de barrage Romaine et ça m'a laissée un peu, je  
dirais, ça m'a pris beaucoup de temps avant de croire encore à la possibilité qu'on pouvait faire  
confiance à des audiences comme la vôtre, mais je me dis souvent que oui, c'est des instances,  
1910 mais il y a des personnes, il y a des êtres humains qui nous écoutent. Et ce soir, moi, j'ai  
seulement un message. Je suis aussi vice-chef de la communauté. Ça fait maintenant, je pars  
dans ma douzième année en politique et je fais aussi de la poésie, j'écris. Je donne beaucoup de  
conférences partout en France, en Australie, mais surtout pour la protection du territoire, ici, que je  
considère chez moi.

1915 Et je crois que les Innus ont toujours partagé le territoire avec les gens d'Havre-Saint-Pierre,  
les gens de Longue-Pointe, mais ce soir, le message que je veux vous donner c'est surtout que  
nous sommes contre le projet d'exploration de l'uranium. Et actuellement, tous les chefs se  
réunissent, tous les chefs innus se réunissent et c'est le message. Nous allons déposer un  
mémoire dans ce sens-là.

1920 Moi, je n'ai pas vraiment de question. À vrai dire, quand je suis partie de chez moi, il y avait  
beaucoup de choses dans mes pensées. Et je pense c'est tout ce que j'avais à vous dire puis je  
vous remercie de m'avoir écoutée.

**LE PRÉSIDENT :**

1925 Je vous remercie de votre point de vue. Mais vous me permettrez de vous poser une  
question. On est une dizaine de personnes dans l'équipe de notre commission qui sommes parties  
avec un esprit neutre et ouvert pour examiner un problème qui est gigantesque.

1930 **Mme RITA MESTOKOSHO :**

Hum, hum.

**LE PRÉSIDENT :**

1935 Si vous regardez notre site internet, on doit avoir déjà quelques milliers de pages et ça, c'est  
rien à côté de ce qui nous attend dans la prochaine année. On va se pencher là-dessus, on va  
fouiller ça et on va essayer de se demander où est l'intérêt public, là-dedans, des gens de  
maintenant, des gens de l'avenir.

1940 Si honnêtement, on fait l'exercice le plus honnête possible et qu'on arrivait à des conclusions  
qui seraient légèrement différentes ou un peu différentes de ce que vous pensez, est-ce qu'on fait  
cet exercice pour rien pour quelqu'un comme vous qui tenez beaucoup à l'environnement? Puis ça  
fait partie de notre mandat, aussi, la protection de l'environnement à travers d'autres dimensions.

1945 Est-ce qu'on fait cet exercice pour rien quand des gens se disent en partant, avant même que l'exercice commence : nous, on est contre. Comment on doit recevoir ça? Si vous étiez ici à ma place, qu'est-ce que vous feriez?

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

1950 Si j'étais là où vous êtes assis?

**LE PRÉSIDENT :**

1955 Oui.

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

1960 J'aimerais être assise là où vous êtes assis, premièrement, parce que je saurais, je saurais quoi.

**LE PRÉSIDENT :**

1965 C'est déjà une bonne réponse, mais je ne suis pas sûr que vous tiendrez le coup, mais en tout cas, passons.

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

1970 Mais je crois que... bien, j'ai confiance en la vie. Ça, c'est sûr, puis j'ai confiance beaucoup en la terre parce que je crois que c'est elle qui va avoir le dernier mot. Je crois beaucoup aux esprits de mes ancêtres aussi, c'est ce que je crois.

1975 Et, aujourd'hui, j'ai eu un doute envers l'être humain, envers l'homme. Mais pourquoi est-ce que je me suis lancée en politique, c'est parce que c'était important pour moi de créer des relations avec les gens qui vivent avec nous. Ça, c'était important. Et de dessiner aussi une vision avec eux. Qu'est-ce qu'on veut faire sur le territoire. Ça, pour moi, c'était important.

1980 Et c'est un long chemin, c'est un chemin qui est difficile parce qu'il arrive qu'on n'a pas la même vision. Mais je me dis souvent que nos enfants, les miens et leurs enfants à eux, devraient travailler ensemble, devraient créer cette vision.

J'écoutais l'ancien maire de Baie-Johan-Beetz et j'écoutais aussi le représentant des gens d'affaires, je crois qu'on a tous à cœur de protéger ce territoire, de ne pas le donner à des gens qui vont en faire ce qu'ils veulent, qui n'ont pas les mêmes valeurs que nous. Je crois qu'on a ce souci,

1985 je crois. Mais je crois qu'on ne prend pas le temps de se parler. Souvent, on prend des décisions trop hâtives et c'est ce que je vois, c'est ce que j'apprends.

1990 Mais pourquoi est-ce que des fois, je me tiens en retrait? C'est qu'il y a des choses qui, je dirais, qui me font peut-être de la peine, mais je suis quelqu'un qui est forte, je suis quelqu'un qui est convaincue, j'ai des convictions aussi et pourquoi est-ce que je pars souvent à l'étranger? J'ai beaucoup appris comment les gens travaillent, comment ils fonctionnent.

1995 Et je vois que les gens ici doivent faire confiance en leur gouvernement. Ce n'est pas mon gouvernement. Ce n'est pas mon gouvernement, mais je me dis : si les gens du milieu ont une vision, c'est important que le gouvernement les écoute. Et je me dis que vous avez une chance inouïe d'être assis à la place où vous êtes assis, mais en même temps, ça doit être très difficile, c'est ce que vous dites.

2000 Et quand le Chef m'a demandé de venir ici, j'ai beaucoup réfléchi et il m'a dit : non, tu as une vision, je suis une femme de parole aussi, et je suis aussi une mère de clan, et je crois que je parle pour les autres, pour les enfants, pour les futures générations, et je ne sais pas ce qui va arriver demain, mais j'en rêve. J'en rêve à tous les jours.

2005 Et si on arrive à partager ce territoire, à le respecter comme le faisaient nos ancêtres, je pense... je ne crois pas. Je ne crois vraiment pas que les projets d'exploration d'uranium vont nous rapprocher parce qu'on a eu un exemple avec le projet de barrage et je crois que c'est le temps qu'on se parle.

2010 Moi, c'est ce que je pense. C'est le temps d'ouvrir un dialogue, de s'asseoir, et de ne pas avoir peur aussi. De ne pas avoir peur de dire comment on voit l'avenir. Moi, c'est ce que je pense.

**LA COMMISSAIRE :**

2015 C'est exactement le sens de l'intervention que je voulais faire. Est-ce que vous allez avoir le temps de venir déposer un mémoire dans lequel vous nous partagez cette vision-là?

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

2020 Oui, oui, c'est l'intention qu'on a.

**LA COMMISSAIRE :**

Parce que pour se parler, il faut vous entendre, puis là on entend que vous avez une vision, alors on aimerait bien pouvoir la partager.

2025 **Mme RITA MESTOKOSHO :**

Oui, oui.

2030 **LE PRÉSIDENT :**

Joseph?

**LE COMMISSAIRE :**

2035 J'avoue que je suis très heureux que vous soyez ici ce soir pour une raison principale; vous semblez, ne serait-ce que pour un moment, vous réconcilier avec l'institution « bapienne », mais je voulais savoir qu'est-ce qui a fait en sorte, qu'est-ce qui a nourri votre scepticisme à l'égard du BAPE à la suite de la Romaine, et quel est l'espoir, qu'est-ce qui a été le déclencheur ou les déclencheurs qui vous ont incitée à venir ici ce soir?

2040

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

2045 Je suis quelqu'un qui attend toujours des signes; j'attends toujours le bon signe. Et ce matin, quand le Chef m'a dit que je devais y aller, c'était le bon signe. Si je retourne en arrière, moi, j'ai écrit le mémoire qu'on a déposé. C'est moi-même qui l'avais écrit.

**LE COMMISSAIRE :**

Pour la Romaine?

2050

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

2055 Oui. Puis je l'avais écrit avec tout ce je ressentais, pas juste les émotions, avec tout ce que je vis. Puis je savais qu'il y avait des choses qui sont calculées. Je ne pouvais pas ressentir ce que je ressens ce soir, ça, c'est sûr et certain. Peut-être à cause de votre nom de famille, Francoeur. Peut-être. Je ne sais pas. Peut-être, mais...

**LE PRÉSIDENT :**

2060 Celle-là, on ne me l'avait pas encore fait.

2065 **Mme RITA MESTOKOSHO :**

O.K. Mais je suis quelqu'un de très intuitive aussi. Alors, si je sens que je dois y aller, je vais y aller. C'est un peu la réponse que je peux vous donner.

2070 **LE COMMISSAIRE :**

Merci, Madame.

**LE PRÉSIDENT :**

2075

Mais une chose qui me frappe, c'est que quand vous dites, effectivement, qu'il faudrait qu'on se parle, je suis d'autant plus, je trouve que vous avez d'autant plus raison qu'on a entendu ce soir des gens d'horizons quand même très différents jusqu'à présent, un ancien maire, quelqu'un du milieu des affaires et vous, et vous semblez partager d'une façon absolument incroyable cet amour de la région et de son intégrité. Et ça, ce n'est pas dans toutes les régions du Québec qu'on trouve cette espèce de cohésion sur un tronc commun de valeurs semblables.

2080

Ça pour nous, je pense... en tout cas, moi, ça m'a impressionné, je peux vous le dire.

2085 **LA COMMISSAIRE :**

C'est bon signe.

**LE PRÉSIDENT :**

2090

Vous avez au moins une bonne base pour continuer à parler.

**Mme RITA MESTOKOSHO :**

2095

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2100

Alors, est-ce qu'il y a d'autres questions? Non, Ça va? Écoutez, on vous remercie puis merci de votre message.

---

2105

**MATHIEU BOURDON**

Alors, j'appellerais monsieur Mathieu Bourdon. Bonsoir, Monsieur Bourdon.

2110

**M. MATHIEU BOURDON :**

Bonsoir, Monsieur, Madame les commissaires.

2115

Aujourd'hui, moi, je suis venu à titre de citoyen. C'était peut-être la personne qui n'avait pas été encore rencontrée, il y avait les gens d'affaires, le représentant des Innus, un ancien maire, mais les citoyens n'ont pas parlé. Je ne représente pas les citoyens, je ne représente pas un groupe de citoyens, je vais parler en mon nom personnel.

**LE PRÉSIDENT :**

2120

D'accord.

**M. MATHIEU BOURDON :**

2125

Par contre, j'habite dans la région depuis bientôt vingt (20) ans et je peux quand même donner un pouls qui n'est pas évidemment scientifique, mais je peux parler un peu de ce que je ressens puis de ce que les gens autour de moi pourraient penser d'un projet comme cela. Donc, c'est tout simplement de ça que je suis venu parler.

2130

Donc, déjà, il y a certaines valeurs qui, vous l'avez bien dit avec madame Mestokosho, qui sont partagées par les Innus puis par les citoyens de la région et puis c'est l'amour du territoire. Moi, c'est pour ça que je suis venu dans la région. C'est pour venir m'installer dans un endroit qui est sain, où est-ce qu'on peut pratiquer des activités à deux pas de la maison, où est-ce que les gens sont vrais. Et puis ça, c'est aussi bien chez les gens d'Havre-Saint-Pierre, les gens de Longue-Pointe, les gens des autres villages et chez les Innus.

2135

Donc, c'était ça, quand je suis arrivé ici. Je pourrais vous dire que le projet Romaine, parce qu'on en a parlé, parce que ça pourrait être un projet comparable à un projet de mine d'uranium qui serait un méga projet, a changé dramatiquement la face de la région. Et puis, ce n'est plus la même région que je suis venu m'installer autrefois. Ça a changé pour certains cas pour le mieux et dans d'autres cas, évidemment, pour... évidemment chaque projet fait ça, c'est comme ça.

2140

Bon, bien sans vouloir toujours être, comme vouloir rester dans l'ancien temps, mais vous comprenez que les gens partagent des valeurs, une vision du territoire et puis là, bien, il arrive des gros projets comme ça qui fait que je partagerais – en fait les trois (3) interlocuteurs précédents



2145 l'ont bien dit, je dirais la même chose, c'est que c'est un bulldozer et c'est impossible de s'arrêter pour réfléchir sur ce genre de projet là.

2150 Donc, peut-être, pour cette raison-là, Uraçan a été un peu expulsée de la région, c'est peut-être un peu aussi en venant avec ses gros sabots, c'est peut-être un petit peu ça, la raison qui fait qu'ils ont été expulsés.

2155 Moi, la première fois que je me suis intéressé au dossier de l'uranium, c'était lorsque Uraçan a amené un spécialiste ici à Havre-Saint-Pierre pour nous parler de qu'est-ce que c'était l'exploration et l'exploitation de l'uranium.

2160 Et puis, moi, je venais comme ça, à titre de citoyen, je n'avais aucun à priori sur le sujet, mais j'ai été choqué par la manière que le monsieur, le spécialiste nous a parlé. Et puis les réponses incomplètes et les demi-vérités qui nous étaient dites. C'est pour cette raison-là, moi, j'étais venu à Havre-Saint-Pierre.

2165 Après ça, il y avait une présentation à Aguanish, j'ai dit : bien, je vais aller voir à Aguanish parce que ça ne se peut pas qu'est-ce qui nous a été raconté. Je suis allé à Aguanish et puis par la suite, je suis allé le lendemain à Natashquan pour voir, puis pour suivre un peu l'évolution du discours. Et puis la manière que ça a été présenté, je peux vous garantir que je n'étais vraiment pas intéressé à ce qu'on ait de l'exploitation et de l'exploration de l'uranium dans notre région.

2170 Donc, voilà. C'est un peu comme ça, moi, que j'ai vécu le dossier de l'uranium. Sachez que je n'ai pas grand-chose de préparé, je pensais qu'on aurait peut-être pu discuter, si vous avez des questions, puis peut-être qu'on pourrait aller vers... qu'on pourrait à ce moment-là aller amener d'autres sujets.

**LE PRÉSIDENT :**

2175 Bien, je vais commencer par vous en poser une parce qu'avec ce que vous venez de dire, je réalise qu'après avoir entendu, disons un promoteur exprimer ou présenter son point de vue, vous ça vous a rebuté. Ça ne vous a apprivoisé.

**M. MATHIEU BOURDON :**

2180 Ça m'a refroidi.

**LE PRÉSIDENT :**

Mais pourquoi?

2185 **M. MATHIEU BOURDON :**

2190 C'était l'opacité dans laquelle ça a été présenté. Donc, le spécialiste qui venait de l'Université de Sherbrooke nous a premièrement présenté ça avec un PowerPoint. Il nous a expliqué, en partant il y avait un autre monsieur qui s'appelait monsieur Loubier, et puis, ces gens-là nous ont présenté ça, nous ont expliqué de quelle manière ça devait se passer.

2195 Donc, aucune question durant la présentation et puis suite à la présentation, vous allez pouvoir poser des questions. Donc, la présentation s'est faite à un rythme, je ne suis pas chimiste, je ne suis pas un spécialiste, mais ça s'est fait à un rythme assez rapide.

2200 Et puis le monsieur, à un certain moment donné, nous parlait du radon et puis nous disait que la montagne de résidus fournissait l'équivalent d'un dé à coudre de radon par année. Donc là, la question était là : le dé à coudre, le dé à coudre de radon par année, c'était une question que je me posais. Puis, là, il y avait d'autres personnes qui étaient là, après la séance : « C'est quoi cette histoire-là du dé à coudre? »

2205 C'est là que j'ai dit : « Bien, moi, je vais y aller à Aguanish pour voir c'est quoi cette histoire-là du dé à coudre, pour essayer dans savoir plus. » Ça ne se peut pas, c'était comme incroyable avec le nombre de tonnes qu'il nous donnait. Et puis là, il y avait des questions qui se posaient pour essayer de savoir comment il en arrivait à ce calcul-là.

2210 Et puis la première journée, il nous avait présenté un calcul, il nous a dit : « Voilà, c'est ça le calcul. » La deuxième journée, on lui a redemandé son calcul pour pouvoir comprendre et puis la diapositive n'existait plus.

2215 Donc, c'était une première chose qui nous a vraiment refroidis, dire : ah! Le PowerPoint avait été changé entre la première et la deuxième journée. Donc, ce n'était plus le même discours. Donc, à ce moment-là, ça avait été un petit peu, c'était comme une demi-vérité, si vous voulez, c'était de nous expliquer... nous expliquer telle chose.

2220 Pour que, à la fin, à Natashquan, la dernière journée, on apprenne que finalement, bien, le dé à coudre était calculé sur la surface globale du tas de résidus, le tas de stériles, mais que ce n'était pas sur l'ensemble du tas de stériles, mais que c'était juste calculé sur une surface d'une fraction de millimètre, là, sur l'ensemble du...

Ce qui fait que, et puis ça, il a fallu que des gens dans la salle le cuisinent, le cuisinent, le cuisinent, pour en arriver à cette... ça fait que juste ce point-là, je peux vous dire qu'il y a plusieurs personnes qui ont vu ça puis qui ont dit : bien, ces gens-là essayent de nous embobiner avec des beaux chiffres qui passent extrêmement rapidement au tableau, puis finalement, bien, on demande

2225 plus d'informations et puis là, bien, c'est des sentiers sinueux pour essayer de nous donner les...  
on veut avoir les vraies informations puis on n'est pas capables de les avoir.

2230 C'est ce qui fait qu'à Natashquan, il y avait une aînée qui était dans la salle, puis c'est  
pratiquement elle qui a mis le monsieur dehors. Elle s'est choquée, puis elle l'a comme... ça s'est  
terminé très mal.

2235 Et puis après, il y a eu une campagne de relations publiques par rapport à ça, puis comme  
quoi que les gens n'étaient pas accueillants, et cetera, et cetera, mais c'est que ça n'avait pas de  
bon sens. Ça n'avait pas de bon sens de la manière que ça nous avait été présenté. C'était de  
nous prendre pour des incultes, des gens qui ne sont pas capables de recevoir des informations  
scientifiques et puis j'avais l'impression qu'ils venaient, comme si ça serait facile. J'avais  
l'impression qu'ils manquaient de préparation puis qu'ils avaient l'impression que « ça va être  
facile, ce n'est pas du monde très, très intelligent en région, on va passer notre projet. » Ça fait que  
c'est un petit peu le sentiment que ça a comme laissé à tout le monde.

2240 Ça fait que c'est pour ça que ce projet-là a été difficile à accepter puis qu'il a monté une  
levée de boucliers. Par la suite, les gens n'avaient plus la crédibilité pour venir nous proposer quoi  
que ce soit.

2245 Par la suite, ils ont dit à monsieur Côté comme quoi qu'ils allaient continuer leur exploration.  
Ça, je trouvais que c'était un manque de respect qui était absolument énorme, ça fait que c'est un  
peu le pourquoi, et je peux comprendre qu'ils sont partis de la région.

**LA COMMISSAIRE :**

2250 Mais ce que je comprends bien, dans le fond... est-ce que je comprends bien, ce que vous  
nous exprimez, c'est que cette expérience-là a fait que ça vous a refroidi, mais est-ce que le travail  
de notre commission d'essayer de donner un éclairage global, neutre et impartial sur cette  
situation-là, est-ce qu'il y a encore une ouverture à comprendre tout ça ou ça vous a refroidi au  
point de dire : je n'en veux pas du tout, sans égard aux explications qu'une commission comme la  
nôtre pourrait apporter à cette analyse-là?

**M. MATHIEU BOURDON :**

2260 Évidemment que je vais suivre tous les travaux de la commission parce que ça m'intéresse,  
autant que possible, selon le temps que je vais pouvoir mettre là-dessus. Mais après avoir un peu  
fouillé le dossier par la suite, parce que c'est un dossier qui a commencé à m'intéresser, bien, je  
me suis rendu compte qu'il y avait des problématiques un peu partout sur la planète avec

2265 l'exploitation de l'uranium, puis que ce n'est pas si simple que ça. Ce n'est pas une mine de fer et de titane, de l'uranium.

2270 Alors, le gouvernement met l'uranium dans la même catégorie qu'il met les autres mines. Alors, ça ne devrait pas se faire de même. Ça devrait être fait comme quelque chose à part. C'est trop dangereux pour pouvoir le mettre dans la même catégorie que les autres mines.

**LA COMMISSAIRE :**

2275 C'est un peu ça que je voulais voir. Donc, la première chose, de démontrer la spécificité, puis admettant qu'avec tout l'expertise qu'on sera capable d'aller chercher en phase 2, surtout avec le questionnement, avec des ressources d'un peu partout, pas juste au Québec, si on arrivait à dire : bon, voici les balises qui permettraient de faire un certain développement en prenant en considération, par exemple, des exclusions pour des territoires qui auraient une vocation choisie par les communautés, est-ce que votre opinion pourrait changer?

2280 **M. MATHIEU BOURDON :**

2285 Bien, je comprends le mandat de la commission, je l'ai bien entendu en début de séance, mais c'est comme si la commission était mandatée pour analyser juste une partie du problème. Alors que le problème, il est plus global. Vous le savez que les résidus radioactifs vont devoir être gérés durant des milliers d'années et puis que...

**LE PRÉSIDENT :**

2290 Vous parlez des résidus miniers radioactifs ou des centrales nucléaires?

**M. MATHIEU BOURDON :**

Moi, je parle des résidus de centrales nucléaires.

2295 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, O.K.

2300 **M. MATHIEU BOURDON :**

Mais si j'ai bien compris, si on devient une province productrice, on se doit, selon des conventions internationales, vous pourrez peut-être m'expliquer si c'est vrai ce que j'ai compris, on va de se devoir d'accepter les résidus d'autres centrales nucléaires à travers le monde.

2305 Donc, si j'ai bien compris, c'est une de mes craintes en fait, du moins. Est-ce que ça, c'est  
vrai par exemple? Est-ce que c'est quelque chose qu'on va devoir accepter? Le Bouclier canadien  
ici est un endroit extrêmement favorable à ce qui paraîtrait pour enfouir les déchets nucléaires.  
Donc, si par exemple ça devait se faire, bien, peut-être qu'il faudrait voir le problème plus  
globalement. À ce moment-là, ça serait de nous expliquer le problème en entier : si on exploite, on  
va devoir aussi enfouir, par exemple.

2310 Ça fait que là, il faut voir le projet plus globalement. Ça ne se fait pas en deux, trois ans  
rapidement comme ça, c'est quand même complexe. Et comme je le répète, on ne parle pas d'une  
mine quelconque, c'est quand même... on parle de l'uranium.

2315 **LA COMMISSAIRE :**

En fin de compte, qu'on vérifie, que la commission se penche aussi sur les conséquences  
d'accepter d'être un pays producteur pour voir si ça aura des incidences sur d'autres aspects, dans  
la gestion d'autres aspects.

2320 **M. MATHIEU BOURDON :**

2325 Ce que moi, je recommande en tant que citoyen, c'est que le Bureau d'audiences publiques  
ait un plus large mandat. Vous pourriez peut-être le mentionner quand même dans votre rapport  
comme quoi que votre mandat n'était pas assez large. C'était de pouvoir parler des résidus et  
l'enfouissement et de pouvoir aussi parler de l'arme nucléaire, parce que c'est quand même  
quelque chose. En tant que citoyen, oui, je suis citoyen de la région ici, mais je suis quand même  
une personne qui se pose des questions sur ce qui se passe sur la planète et je ne veux pas que  
l'uranium que je vais extraire ici de mon sous-sol aille tuer des gens dans un autre pays.

2330 C'est quand même quelque chose de fou de penser qu'on peut séparer ça. Ce n'est pas  
séparable. Ce n'est pas séparable. C'est comme donner l'arme à quelqu'un d'autre pour le faire,  
mais c'est de le faire quand même.

2335 Donc, comprenez-vous ce que je veux dire?

**LE PRÉSIDENT :**

2340 Oui, mais ça, je vous arrête tout de suite. Vous avez le droit de nous le dire, puis notre  
commission va tenir compte. Quand un citoyen dit : moi, j'ai une préoccupation morale quant à  
notre responsabilité, soit par rapport à la planète globalement, soit par rapport à des questions  
d'armement, est-ce que je favorise la course aux armements? Ce sont des arguments que nous  
entendons parce que ça fait partie du tissu social que les préoccupations éthiques ou politiques –

2345 on peut avoir une position politique au sens large, là, vous comprenez? Mais ce que je vous dis, ce que j'ai dit c'est que ce n'est pas notre mandat d'aller évaluer quel est l'impact de l'armement nucléaire mondial ou de l'énergie nucléaire.

**M. MATHIEU BOURDON :**

2350 O.K., d'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

2355 Mais que les citoyens, eux, fassent état de ces préoccupations, qu'ils disent qu'ils ont des préoccupations de responsabilité sur ces enjeux-là, quand on parle, quand je vous disais au début : nous jugeons aussi, l'environnement est défini, y compris par les tribunaux, comme étant la somme des dimensions écologiques, sociales et économiques. Ce que vous exprimez là, c'est une préoccupation qui rentre dans le social.

2360 **M. MATHIEU BOURDON :**

Hum, hum.

**LE PRÉSIDENT :**

2365 Alors, on ne fait pas abstraction de ça, là. Au contraire. Vous comprenez?

**M. MATHIEU BOURDON :**

2370 D'accord, O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

2375 Notre vision globale de l'environnement nous permet d'intégrer votre préoccupation.

**M. MATHIEU BOURDON :**

Parfait.

2380 **LE PRÉSIDENT :**

C'est dans ce sens-là. Mais ce n'est pas à nous de dire : est-ce qu'il y a trop d'armement avec, je ne sais pas, de l'uranium enrichi ou pas, toutes les sortes qui peut y avoir ou est-ce que...

2385 ce n'est pas à nous d'évaluer le dossier des déchets nucléaires, des centrales au Canada ou dans le monde. Vous comprenez?

**M. MATHIEU BOURDON :**

2390 Certainement.

**LE PRÉSIDENT :**

2395 Mais par contre, la question que vous vous posez, est-ce que ça nous rentre dans le club qui pourrait accueillir éventuellement des déchets nucléaires si nous exploitons de l'uranium au Québec? Ça, c'est une question qui fait partie de notre mandat.

**M. MATHIEU BOURDON :**

2400 Parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

2405 Parce que ça peut faire partie des conséquences du choix social et politique d'aller dans une filière ou pas. Ça, c'est *intra vires* de nos pouvoirs, ça fait partie de notre mandat.

Alors, je vous rassure, il n'est pas si étroit que ça, notre mandat. On le conçoit, je l'ai dit au début, de façon large et souple. Et ce sont des préoccupations tout à fait légitimes que des citoyens peuvent avoir que d'avoir des préoccupations morales par rapport à ces questions.

2410 Alors ça, je vous rassure. Ça ne veut pas dire que ça va être les seuls aspects dont on va tenir compte, mais ça fait partie du portrait. Ça, c'est certain.

Autres questions?

2415 **LE COMMISSAIRE :**

2420 Vous avez indiqué tout à l'heure que lors de votre rencontre avec le représentant d'Uracan, il y avait la question du radon qui vous a particulièrement préoccupé et questionné, vous avez également indiqué que la gestion des résidus radioactifs en particulier vous préoccupe, est-ce que la présentation ou les informations que vous avez recueillies ont fait surgir d'autres préoccupations importantes pour lesquelles vous aimeriez que la commission examine de façon attentive?

**M. MATHIEU BOURDON :**

2425

Bien, oui, peut-être plus précisément, j'ai vu votre carte avec les quatre endroits propices à l'exploitation de l'uranium ou l'exploration plutôt sur le territoire du Québec. Dans notre région, ce qui saute le plus aux yeux, c'est la proximité évidemment des villages.

2430

La force du vent dans la région ici est quand même considérable. Par exemple, on a eu des pointes à cent trente kilomètres/heure (130 km/h) cet automne, c'est quand même considérable, si on considère que ça pourrait être de la poussière fine. Donc encore là, ça serait à savoir, est-ce que ça pourrait être de la poussière fine?

2435

Si cette poussière fine là se dépose partout sur le territoire, si les gens respirent cette poussière-là, est-ce que cette poussière-là va rester prise dans les poumons et bombarder l'organisme? Ce sont toutes des choses qui sont inquiétantes. Les gens d'Uracan n'avaient pas réponse à ça, à cette question-là sur le vent qui pourrait propager les résidus, comme s'il ne ventait pas ici. Mais il faut vivre ici pour savoir qu'il vente, là. Il vente des fois.

2440

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Bourdon. On vous remercie. Il n'y a plus d'autres questions. Alors, merci de votre intervention et surtout de vos interrogations. On en prend bonne note.

2445

**M. MATHIEU BOURDON :**

Merci.

2450

---

**CLAUDE LUSSIER**

**LE PRÉSIDENT :**

2455

Alors, j'appellerais monsieur Claude Lussier. Bonsoir, Monsieur Lussier.

**M. CLAUDE LUSSIER :**

2460

Bonsoir! Merci beaucoup d'être en Minganie ce soir parmi nous pour partager un peu les préoccupations, les espoirs et les désespoirs d'une population avec ce truc d'uranium.



2465 Juste un petit peu pour rajouter à ce que monsieur Bourdon disait tantôt – je vais d’abord me présenter, je suis Claude Lussier, citoyen de la Minganie depuis déjà une quinzaine d’années et technicien en protection de l’environnement. Ça fait que le sujet duquel on parle, je suis quand même assez familier avec. Je ne suis pas un scientifique spécialisé dans l’uranium, mais j’ai quand même étudié un peu dans le domaine.

2470 Quand le professeur de l’Université de Sherbrooke était venu, moi, il y a des choses qui m’ont vraiment marqué. Il nous disait des choses qui étaient vraiment, au niveau scientifique, totalement inconcevable. Comme par exemple, que l’uranium ce n’est pas dangereux parce que c’est dans la nature. Et que ça a toujours existé, donc ce n’est pas dangereux.

2475 C’est des choses, au niveau scientifique, qui sont totalement inconcevables. Juste à penser au mercure, à l’arsenic qui sont aussi dans la nature, qui existent depuis toujours, on ne peut pas dire que c’est des affirmations scientifiques qui ont fait que ce monsieur-là et, automatiquement, Uraçan qui l’avait mandaté ont perdu toute crédibilité dans la région, et c’est d’ailleurs suite à la venue de ce professeur-là que des gens de la Minganie ont formé un organisme un peu informel qui s’appelait « Minganie sans uranium » qui est un peu la sœur jumelle de « Sept-Îles sans uranium ». Et c’est pendant ces trois soirées-là, en fait, que la mobilisation citoyenne s’est organisée.

2485 Par la suite, Minganie sans uranium a réuni un certain nombre de gens et on s’est mis à épilucher les documents de Santé Canada, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, de certains organismes, comme le CRIIRAD, en France, que je vous invite d’ailleurs à consulter parce qu’ils sont vraiment spécialisés en radioactivité et c’est vraiment... ils se sont dotés de laboratoires puis tout ça, ils ont même un laboratoire à Fukushima puis ils se promènent un peu partout sur la planète, c’est vraiment des scientifiques de premier ordre à ce niveau-là.

2490 Alors ça, c’était pour vous parler un petit peu de l’approche d’Uraçan qui, selon moi, était prête à à peu près n’importe quoi pour nous faire avaler leur projet qui, selon moi, reste un projet inacceptable.

2495 Dans vos études, ce serait bien si vous alliez investiguer ce qui est arrivé aux populations Dénées et Navajos qui sont aux prises avec des mines d’uranium à proximité, c’est très, très bien documenté. La santé de ces populations-là qui vivent près des mines, c’est vraiment très, très problématique.

2500 Là, je m’excuse, je saute du coq-à-l’âne, j’ai pris des notes un peu éparées. Pour revenir à ce que monsieur Bourdon disait tantôt, il y a effectivement une convention internationale dont j’ai oublié le nom qui dit que tout pays qui fait partie de cette convention-là et qui exploite de l’uranium

se doit d'être ouvert à recevoir, en bout de vie les déchets hautement radioactifs des centrales nucléaires.

2505 Ce qui veut dire que si jamais on a une mine d'uranium au Québec, la convention nous oblige au moins à avoir l'ouverture à étudier la possibilité de recevoir ces déchets-là. Il n'y a rien qui nous oblige formellement à les recevoir, mais on n'aurait pas le droit, par exemple, de dire : on a une mine, mais on refuse d'étudier la possibilité de recevoir des déchets hautement radioactifs de pays où on aurait vendu l'uranium pour les centrales.

2510 Alors, effectivement, ce serait bien que le mandat de la commission soit élargi pour englober cet aspect-là, parce que je pense que c'est quand même un aspect important à vérifier à ce niveau-là.

2515 À ma connaissance, il n'y a aucune mine d'uranium sur la planète qui a réussi à gérer ses résidus miniers radioactifs de façon parfaite, si on veut. Partout où il y a des mines d'uranium, quoi qu'en disent certains experts et certains gouvernements, partout il y a des problèmes de santé autour des mines à différents niveaux. Difficilement quantifiables, certes, souvent, parce qu'il n'y a pas juste un facteur qui influence la maladie, il y en a beaucoup, mais dans beaucoup d'endroits, entre autres au Niger, c'est incroyable les problèmes de santé qu'il y a là-bas.

2520 C'est certain que les normes au Niger ne sont pas les mêmes normes qu'au Canada, ça, c'est clair et net. Par contre, la matière reste la même. La matière n'est pas plus radioactive au Niger qu'au Canada et qu'on ait les normes qu'on voudra, la poussière de vingt-cinq microns (25 µ) qui est à peu près cinq fois la grosseur d'une poussière de farine, c'est le genre de résidu qu'on pourrait avoir dans une mine comme ici ou n'importe quelle mine d'uranium au Québec. Avec des grands vents comme on a ici, on a beau avoir n'importe quelle norme, le vent, il va les amener pareil, les particules.

2530 C'est comme tantôt dans la présentation que vous avez passée, s'il y avait une mine de résidus qui avait une radioactivité X, que quatre ans après, que la radioactivité a baissé de façon majeure avec des produits qui ont des demi-vies de plusieurs milliers d'années, comment on peut expliquer qu'en quatre ans, la radioactivité a baissé, sinon par le fait qu'elle a changé de place tout simplement? Si elle n'est plus là, c'est parce qu'elle est ailleurs. Au bout de quatre ans, c'est un produit d'une demi-vie de dizaines de milliers d'années, si au bout de quatre ans, elle n'est plus là, ce n'est pas parce que sa radioactivité a baissé, parce qu'elle va baisser dans des dizaines de milliers d'années. Ça veut juste dire qu'elle s'est déplacée.

2540 Ça fait que tantôt, la présentation, c'était un peu... malheureusement, je n'avais pas mon pad de notes puis je n'ai pas noté, mais je vais le réécouter, ça doit être sur le site Web, j'imagine? Je vais le réécouter puis je vais vous faire part de mes préoccupations face à cette présentation-là,

parce que moi je serais très curieux de savoir qui finance DIVEX, parce que c'était un peu incomplet, disons, comme présentation. Biaisée, même, je dirais.

2545 **LE PRÉSIDENT :**

Le document a été financé par le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Énergie et des Ressources.

2550 **M. CLAUDE LUSSIER :**

Oui, mais DIVEX, c'est financé par qui?

2555 **LA COMMISSAIRE :**

On va faire attention. DIVEX les appuyait sur le plan technique. Il faudrait voir comment ça a été dit dans la présentation et comment ça a été dit dans le rapport d'un certain nombre de pages, là. Comment ça dit que c'est organisé, mais je crois que ce sont plusieurs professeurs qui se sont mis ensemble et que DIVEX a soutenus dans le sens logistique, là. Soyons prudents avant de... il faudrait voir à qui doivent être rattachés les propos pour lesquels vous aurez des commentaires.

2560

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Hum, hum.

2565

**LA COMMISSAIRE :**

Ce n'est pas une question de vouloir vous empêcher d'en avoir.

2570 **M. CLAUDE LUSSIER**

Non, non, c'est un simple questionnement.

**LA COMMISSAIRE :**

2575

Mais c'est qu'il faut faire attention à qui a dit quoi et qu'est-ce que DIVEX faisait là-dedans.

**M. CLAUDE LUSSIER :**

2580

Hum, hum. Absolument.

**LA COMMISSAIRE :**

O.K.

2585

**M. CLAUDE LUSSIER :**

C'est clair. Un des points, je crois, qu'il est important de vérifier dans votre commission – en fait, il y a deux questionnements importants que moi, je me pose. Le premier c'est l'incidence des résidus radioactifs et la gestion à très, très long terme des résidus radioactifs, les résidus miniers, on entend, sur la santé, les écosystèmes en général. Parce que quand on dit, comme à Baie-Johan-Beetz, ils ont mis une limite de trente kilomètres (30 km), pour la Minganie en général, une limite de cinquante kilomètres (50 km). Pour moi, c'est des chiffres qui... comment je dirais, qui n'ont pas valeur scientifique, pour la simple et bonne raison que, par exemple, à Aguanish, je pense que c'est à vingt (20) quelques kilomètres au nord d'Aquanish, mais c'est à sept cent cinquante mètres (750 m) de la rivière qui passe dans le village. Ça fait que c'est comme si la mine était à sept cent cinquante mètres (750 m) du village, là, même si elle est à vingt-cinq kilomètres (25 km), parce que le résidu radioactif qui va tomber dans la rivière, il ne va pas rester là, il y a un courant qui descend jusqu'au village.

2590

2595

2600

Ça fait que quand les résolutions ont été passées, nos élus, ils travaillaient pour nous protéger, mais sans connaissance environnementale, ce qui fait que, je vous dirais, la notion de bassin hydrographique n'a pas été tenue en compte. Ce qui, pour moi, est une erreur quand même assez grave parce que, c'est comme je vous dis, là, quand bien même qu'on serait à deux cents kilomètres (200 km) au nord, si c'est sur le bord de la rivière qui passe à côté de la maison chez vous, c'est comme si la mine, tu l'avais dans ta cour, là. Il n'y a aucune différence. Ce n'est pas le kilométrage qui fait la différence. Si on ne tient pas compte des bassins versants, c'est des résolutions qui ne nous protègent pas vraiment, en fin de compte.

2605

2610

Je remercie quand même les élus de l'avoir fait parce que ça a été fait de toute bonne foi puis ça a fait quand même que ça a découragé Uraçan, en fin de compte, ils sont partis parce qu'il y avait des résolutions municipales puis une résolution de la MRC qui avaient été votées.

2615

L'autre questionnement, je pense, qu'il serait intéressant de tenir compte à la commission, c'est de ce temps-ci, il y a des scientifiques qui sortent pour dire que l'uranium et l'énergie nucléaire, c'est l'énergie du futur parce que ça vient contrer les gaz à effet de serre. Sauf que moi, personnellement, à date, toutes les études que j'ai vues à ce niveau-là, c'est qu'ils calculent l'émission de gaz à effet de serre des centrales nucléaires. Mais je n'ai jamais vu, encore aujourd'hui, une étude qui tenait compte de toute la filière. Parce que quand on fait de l'exploration, c'est un peu du gaz à effet de serre; quand on fait l'exploitation, c'est encore des gaz à effet de serre; quand on fait la transformation, ça en est encore.

2620

2625 Après ça, les centrales, après ça la gestion, disons, à perpétuité, et des résidus miniers radioactifs et, encore pire, des déchets hautement radioactifs des centrales nucléaires. Si on se mettait à calculer tout ça, en bout de ligne, je ne suis pas certain qu'on est regagnant au niveau des gaz à effet de serre. Parce qu'il n'y a pas juste la centrale qui émet peu de gaz à effet de serre en tenir en compte, il y a toute la filière. Parce que l'uranium n'arrive pas dans la centrale comme ça. On ne l'achète pas au magasin, on la met là puis le lendemain matin, on met ça à la poubelle puis on oublie ça. Ce n'est pas comme ça, là.

2630 L'uranium est un minéral qui n'est pas comme les autres. Je n'ai rien contre les mines de temps en temps, je vais travailler ici à la mine à Havre-Saint-Pierre, je trouve que c'est un modèle de mine. Comme monsieur Côté disait tantôt, il y aurait peut-être une belle mine de silice à faire à Baie-Johan-Beetz, mais je pense que l'uranium est un minerai très différent des autres et puis j'aimerais ça énormément que vous arriviez, en fin de ligne, à me convaincre qu'il n'y a pas de danger pour la santé puis l'environnement, sauf que tout ce que je lis...

2635 **LE PRÉSIDENT :**

2640 Ce n'est pas notre rôle de vous convaincre.

**M. CLAUDE LUSSIER :**

2645 Non, non, je le sais, mais j'aimerais ça qu'il arrive une étude, à un moment donné, qui dit qu'on a trouvé une technologie fiable pour gérer les résidus miniers radioactifs et les déchets hautement radioactifs des centrales nucléaires, ce qui n'est pas le cas encore aujourd'hui.

2650 Puis ce que je trouve inquiétant, c'est que quand on lit la documentation de Santé Canada puis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, on regarde ça, puis tout a l'air quand même, ça a l'air assez sécuritaire puis ça a l'air correct. C'est rassurant.

2655 Mais quand on se met à lire entre les lignes puis qu'on fait les liens avec les rapports d'autres scientifiques qui ne sont pas dans des gouvernements ou des ministères puis qu'on commence à faire les liens entre les deux, on se rend compte que tout n'est pas blanc puis que c'est peut-être des trucs pas nécessairement qui nous sont cachés, mais qu'on essaie de protéger quelque chose, en tout cas. Ça, c'est clair. On essaie probablement de protéger l'industrie.

Moi, je peux vous dire que je n'ai pas une grande confiance à la Commission canadienne de sûreté nucléaire parce que je trouve qu'il tourne un petit peu les coins ronds des fois.

2660 Ça fait que c'est ça. Mes préoccupations, c'est ça en gros. Puis ce que j'aurais à dire aussi, c'est qu'on est assis ici ce soir pour parler de l'uranium, qui est un faux débat, selon moi, parce

2665 qu'on devrait plutôt parler des résidus miniers radioactifs, ce qui inclut les terres rares. Puis là, les gens vont me trouver plate, ils vont encore dire : bien oui, il est contre le développement. Bien non, il n'est pas contre le développement, il est contre la pollution dans l'environnement puis il est contre la dégradation de la santé puis de la qualité de vie.

2670 Il y a tellement de beaux projets qui pourraient être faits, il y a tellement de belles mines qui peuvent être faites, on a tellement de ressources que je pense que les mines qui produisent des résidus radioactifs, selon moi, devraient – en tout cas, dans l'état actuel de la connaissance scientifique et des technologies qui existent – devraient, pour l'instant, du moins, être mises de côté. Tant qu'on n'aura pas une façon de gérer, et les résidus miniers et les déchets hautement radioactifs des centrales nucléaires.

2675 Il y a des scientifiques qui se penchent en ce moment sur la réutilisation, et de un et de l'autre, ce que je trouve extrêmement intéressant parce qu'effectivement, c'est une technologie intéressante, le nucléaire, mais il faudrait d'abord trouver la façon de gérer les choses qui sont, pour le moment, encore ingérables.

2680 Et il y a le rapport de l'Académie des sciences des États-Unis, qui est une académie qui est, en général, pas très de gauche, qui est même vraiment prodéveloppement, qui a sorti un rapport qui a mené à un moratoire en Virginie sur les mines d'uranium, et j'ai su hier que – c'est à vérifier, c'est une information que j'ai reçue que je n'ai pas eu le temps de vérifier malheureusement –, mais j'ai su que la Chine a décidé d'arrêter de faire des mines de terres rares, qu'ils vont acheter les terres rares d'autres pays, parce que c'est trop polluant.

2685 **LE PRÉSIDENT :**

2690 En passant, l'étude de l'Académie des sciences des États-Unis est sur notre site internet et le résumé en dix (10), quinze (15) pages, si je me rappelle, nous l'avons fait traduire en français pour que tout le monde puisse en prendre connaissance, parce que c'est effectivement un document récent et évidemment, compte tenu de la qualité de l'interlocuteur en question, c'est quand même une des plus grandes autorités scientifiques en Amérique du Nord, on a jugé, nous, la commission, que ça faisait partie des documents qui méritaient d'être accessibles à tout le monde.

2695 **M. CLAUDE LUSSIER :**

2700 Félicitations, parce qu'effectivement, c'est un des documents, je vous dirais, les plus sérieux et les plus poussés que j'ai lus dans les dernières années.

**LE PRÉSIDENT :**

Et il y a sur notre site le rapport au complet en anglais. Mais on a traduit le résumé.

2705

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Ça serait bien de traduire en français au complet. C'est une grosse brique, mais ça serait intéressant pour ceux qui ne parlent pas du tout anglais.

2710

**LE PRÉSIDENT :**

Si vous nous dites où on peut trouver les budgets.

2715

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Oui, c'est ça, le problème tout le temps.

**LE PRÉSIDENT :**

2720

Est-ce que mes collègues ont des questions. Allez-y.

**LA COMMISSAIRE :**

Une question. L'industrie qui permettrait d'exploiter l'uranium à une certaine teneur, c'est une chose; est-ce que dans votre esprit c'est conciliable de développer d'autres types d'exploitation minière qui auraient une certaine teneur en uranium ou en radionucléides? Est-ce que dans votre conception, est-ce qu'il y a un seuil minimal en bas duquel on peut prendre un certain nombre de risques pour que le reste de cette industrie-là, que ce soit une mine d'or, une mine de lithium, une mine d'autres choses, est-ce qu'il y a un seuil minimal qu'on pourrait concevoir, un peu comme a fait la Nouvelle-Écosse, par exemple?

2725

2730

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Oui, ça pourrait être effectivement une bonne idée, mais c'est du cas par cas, parce que c'est comme je vous dis, là, on parle d'uranium ce soir, mais ce n'est pas... tu sais, peut-être que la mine d'apatite à Havre-Saint-Pierre a des résidus radioactifs aussi dedans. C'est du cas par cas. Mais oui, effectivement, ça serait intéressant de dire : O.K., s'il y a une teneur de plus que tant de millisieverts, tant de radioactivité, on pourrait... oui, ça pourrait être une avenue intéressante.

2740

**LA COMMISSAIRE :**

2745 En fait, c'est parce que je voudrais savoir dans quelle mesure c'est sans uranium ou sans radionucléide, donc zéro. Ce n'est pas tellement qu'on souhaite arriver à un seuil pour le favoriser, mais on s'entend... comment on gère ça? C'est que dès qu'il y a de l'uranium, on arrête ou on permet que d'autres industries, d'autres mines de d'autres métaux puissent se développer et comment on gère ça?

2750 **M. CLAUDE LUSSIER :**

2755 Bien ce n'est pas, je dirais, ce n'est pas juste une question de grade, si on veut, de radioactivité, il y a la question de l'emplacement aussi. C'est comme je disais tantôt, si la mine est installée en plein milieu de « nowhere » puis que c'est un petit bassin hydrographique où il n'y a pas de population ou n'il y a pas d'incidence, c'est une chose. Mais je pense que la notion de bassins versants dans ça est vraiment très importante.

2760 Il y a effectivement une question de teneur, mais une question d'emplacement puis d'hydrographie aussi dans le coin. Puis de vents, aussi, dominants. Tu sais, même si tu es dans un bassin hydrographique fermé, si tu as un vent qui amène des résidus radioactifs dans le village voisin, tu n'es pas plus avancé.

2765 Ça fait que c'est des considérations, oui, un certain seuil, ça serait intéressant, mais en y allant cas par cas, en étudiant les vents, le bassin. C'est des questions quand même complexes, il y a plein de paramètres qui rentent là-dedans pour protéger la santé des gens.

**LA COMMISSAIRE :**

2770 Donc, c'est intéressant. Un seuil, mais pour protéger la santé; pas un seuil en général. Ça serait une approche intéressante d'après vous?

**M. CLAUDE LUSSIER :**

2775 Oui, bien la santé humaine et la santé des écosystèmes aussi, ça va ensemble. Pour moi, de toute façon, un ne peut pas se dissocier de l'autre. Si tu pollues l'eau, tu es en train de te polluer toi-même, là, c'est la même chose.

**LE PRÉSIDENT :**

2780 Joseph?



**LE COMMISSAIRE :**

2785 Vous avez indiqué un commentaire et je vous cite : « La Commission canadienne de sûreté nucléaire tourne les coins ronds. » Pourriez-vous m'expliquer un peu qu'est-ce que vous entendez en disant une telle affirmation?

**M. CLAUDE LUSSIER :**

2790 Bien, je ne le sais pas, je sens tout le temps... on lit les documents de la Commission canadienne de sûreté nucléaire puis on dirait, quand on lit ça, là, qu'il n'y a aucun problème avec le nucléaire puis la radioactivité. Tout est comme... comme ils ont des normes supposément les meilleures au monde, ce qui n'est vraiment pas le cas, là, quand on se met à étudier les normes du Canada par rapport à d'autres pays, on se rend compte qu'on n'a pas de problème, peut-être  
2795 parce qu'on est très permissif aussi. Parce que quoi qu'ils en disent, on est loin d'avoir les meilleures normes au monde. Il y a des normes sur lesquelles on est meilleur, puis d'autres dans lesquelles on est moins bons, là, parce qu'il y a des teneurs dans l'eau, dans l'air pour les travailleurs des mines, pour les populations environnantes.

2800 J'ai beaucoup de difficulté à faire confiance à ces gens-là, surtout que dans le temps de Minganie sans uranium, on leur a posé tellement de questions puis on leur amené des rapports, justement, quand même sérieux, là, puis on leur posait des questions puis on avait comme jamais de réponses complètes ou satisfaisantes. Comme s'ils voulaient nous protéger, mais en même temps, on sent que... des fois, on se demande si c'est nous autres qu'ils protègent ou l'industrie, là.  
2805 C'est comme pas évident tout le temps, là.

2810 C'est dans ce sens-là que je dis que... mais c'est un sentiment, hein, je n'ai pas fait d'étude systématique à regarder ce que la commission disait par rapport à... c'est un sentiment que les gens, on dirait qu'ils hésitent à nous répondre. C'est toujours un peu vague comme réponse, on n'a jamais de réponse claire, nette et précise. Je trouve ça ambigu comme réponse, souvent.

**LE COMMISSAIRE :**

2815 Une dernière question très courte. Vous avez mis tout l'accent sur l'aspect radioactif. Est-ce que pour vous, les dimensions chimiques sont de moindre importance?

**M. CLAUDE LUSSIER :**

2820 Définitivement.

**LE COMMISSAIRE :**

Ça va, merci.

2825

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Il y a des mines où il y a des résidus acides, c'est une chose, mais ça peut se gérer. L'acidité peut se gérer, mais la radioactivité, comment je vous... tu sais, les résidus acides, quand ça sort d'une pile de résidus miniers, de stériles qu'on appelle, ça sort en liquide. On peut facilement canaliser les liquides, les prendre, les traiter. C'est une chose. À la mine Havre-Saint-Pierre, ils ont un problème avec, si je me souviens bien, c'est le nickel. Ils sont capables de le gérer parce qu'ils le captent, ils traitent l'eau puis ils le gèrent.

2830

Mais quand tu as une montagne de résidus miniers avec des particules de vingt-cinq microns (25  $\mu$ ) qui partent au vent, ce n'est pas gérable. Tu ne peux pas gérer ça, ça s'en va partout, ça tombe dans l'eau, ça descend au village, ça rentre dans la chaîne alimentaire. C'est vrai que ce n'est pas bioaccumulable dans les plantes, sauf que ça monte pareil dans plante même si ça s'accumule pas. La particule radioactive qui monte dans les nénuphars est quand même dedans, là.

2835

2840

À un moment donné, la plante, elle va mourir, elle ne peut pas en accumuler parce qu'elle meurt à la fin de la saison, la plante. Mais l'original lui, là, il va la bouffer la quenouille. Puis il va en bouffer une autre quenouille puis lui, il bioaccumule la radioactivité. Puis l'humain, lui, après ça, qui va manger l'original, bien lui aussi, il le bioaccumule.

2845

Ça fait que c'est vicieux dans le sens où ça rentre dans l'écosystème, il n'y a aucune façon de le traiter. Quand bien même, moi, qu'ils me diraient qu'ils ont un super système puis qu'ils vont protéger leur montagne de résidus, n'importe qui qui vit en Minganie sait qu'avec le vent qu'on a, ça va partir au vent, là. Ce n'est pas gérable, ça ne se gère pas. La radioactivité ne se gère pas, contrairement aux produits chimiques.

2850

**LE COMMISSAIRE :**

Je pense que la commission va être tentée de clarifier ça de façon sérieuse lors de la deuxième phase au mois de septembre.

2855

**LE PRÉSIDENT :**

Bon. Alors, moi, je n'en avais pas de question, je voulais justement discuter de la toxicité chimique de l'uranium, qui est très élevée en passant.

2860

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Oui, aussi, c'est sûr.

2865

**LE PRÉSIDENT :**

Ça fait que c'est pour ça, je pense, que mon collègue vous posait la question pour voir quelle était dans votre échelle, où est-ce que vous la placiez. Mais c'était, moi aussi, ma question. Donc, ça termine nos questions?

2870

---

**M. TOURIK NAÏLI**

2875

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, il n'y a pas d'autres questions, Madame Bourdage? Oui, Monsieur? Oui, mais il faudrait que vous vous inscriviez pour qu'on ait votre nom.

2880

**M. M. TOURIK NAÏLI :**

Merci de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer sur le sujet. Je me présente, je m'appelle Tourik Naïli et je m'exprime en tant que citoyen de Havre-Saint-Pierre

2885

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Allez-y.

2890

**M. M. TOURIK NAÏLI :**

Une première remarque, si vous le permettez, par rapport... vous avez parlé du zonage au niveau des municipalités. Il y a eu une loi qui a été adoptée, mais le décret n'est pas encore sorti pour qu'elle soit applicable, pour extraire des zones aux claims, je pense. Le décret d'application n'est pas encore sorti, donc on n'a pas encore cette chance de l'appliquer.

2895

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

2900

**M. TOURIK NAÏLI :**

2905 Par rapport à la loi. Maintenant, moi, j'ai deux ou trois points, si vous permettez. Je vais essayer de les détailler.

**LE PRÉSIDENT :**

2910 Allez-y.

**M. TOURIK NAÏLI :**

2915 Les gens vivaient ici avant la Romaine. Ce n'était pas la grande misère. Et ils vivent encore avec la Romaine et ils vivront encore après la Romaine. L'être humain est fait pour s'adapter à des réalités. Donc, ce n'est pas la fin du monde quand on parle de l'après-Romaine. Il faut juste qu'on le sache.

2920 Et ce qui est peut-être, à mon sens, malheureux, c'est qu'on parle de région-ressource; mais qu'est-ce qu'on veut dire par région-ressource? C'est-tu une région où on va exploiter la ressource? Au profit de qui? Normalement, ça doit être clarifié, ça. Région-ressource au profit de qui? Ça, c'est une question que je me pose et ça doit servir à quoi? Ces ressources doivent servir à quoi et au profit de qui, bien sûr?

2925 Donc, on entend généralement les régions-ressources à des économies de survie, et c'est ce que je n'ai pas aimé entendre ici. C'est qu'il nous faut la Romaine pour survivre, après la Romaine, il nous faut un autre projet pour survivre. On est toujours dans la logique de survie par rapport à nos ressources.

2930 Et là, j'arrive au deuxième point. C'est quoi le développement? Est-ce que la Romaine en tant que projet de survie sert le développement d'une communauté ou d'une municipalité ou d'une région? Est-ce qu'on développe vraiment la région? Ce n'est pas le cas à mon sens. Il n'y a pas eu de développement avec la Romaine, comme je ne pense pas il y aura avec un autre projet ponctuel.

2935 Quand je parle de développement, je parle de développement durable, mais pas dans le sens environnemental, mais dans le sens temporel. Est-ce qu'on fait du développement avec un projet comme la Romaine dans le temps? Est-ce que la Romaine va nous servir à développer d'autres activités qui sont pérennes dans le temps? C'est ça le vrai développement. La Silicone Valley, ce n'est pas une région-ressource, mais ça crée de la richesse quand même. Mais il n'y a pas d'uranium, il n'y a pas de pétrole, il n'y a pas de grandes rivières. C'est ça, le vrai développement.

2940

2945

On est dans l'économie de connaissances, de connaissances justement, mais les régions n'en profitent pas. On reste toujours à l'état embryonnaire de région-ressource. On va chercher la ressource, même la première, deuxième, troisième transformation se fait ailleurs, au détriment de la région-ressource. Et ça, ça ne crée pas le développement. Ça génère par contre des conséquences défavorables pour ces petites communautés.

2950

Maintenant, quand on est arrivé à parler du développement et du projet d'uranium, on a été invité à participer justement à une présentation avec Uraçan et la personne part avec des expériences, qu'elles soient vécues ou qu'elle a apprises avec le temps. On n'est pas parti pour, peut-être, soulager certaines inquiétudes parce qu'on a connu des catastrophes nucléaires. Donc, on était sensible au sujet, on a été pour – moi, personnellement, quand j'y ai été c'était pour avoir peut-être des arguments qui m'apaisent un peu par rapport à ces craintes.

2955

Et, au niveau de la présentation, on nous a donné tous les arguments pour nous faire cantonner dans une position d'opposition. C'est ce qu'on a fait. Donc, le scientifique qui est venu nous rassurer, il a fait le contraire avec ses propos. Il est allé à la limite de l'inconcevable, en disant que l'uranium, ça n'a aucun effet pervers ni pour la santé, ni pour l'environnement. Et ça, ça nous a fait très, très peur. Et c'est à ce niveau qu'il y a eu une rupture de confiance entre la science et les ignorants de citoyens que nous sommes.

2960

Donc, un lien de confiance a été rompu. Et c'est de là qu'il y a eu justement cette crainte vis-à-vis des scientifiques. On ne connaît rien. Vous êtes venus écouter des citoyens, pas des connaisseurs ou des chercheurs Vous allez les rencontrer. Donc, on est des simples citoyens. Donc, quand on a vu cette attitude méprisante d'un scientifique, donc là, le lien de confiance s'est rompu.

2965

C'est pour ça que les questions se posent. On l'a lu à plusieurs reprises, dans votre présentation, il y a un partenaire qui en fait partie, on dit qu'il est allié à des industries uranifères. Donc, c'est eux qui nous ont poussés vers ces incertitudes et ces craintes. Donc, il y a beaucoup à faire au niveau de rétablir la confiance entre les scientifiques et le simple citoyen.

2970

Le dernier point c'est qu'il y a beaucoup de démystification à faire au sujet de l'uranium. Parce qu'on a parlé des usages au niveau des petites communautés et des municipalités, mais on ne sait pas qu'est-ce qui est incompatible avec quoi. Quelle activité est incompatible avec quelle autre activité, et c'est quoi le degré d'incompatibilité. C'est quoi la nuisance que peut constituer l'uranium par rapport au tourisme, par rapport à l'agroalimentaire.

2975

C'est des choses à démystifier, parce que nous, on part de connaissances acquises qui peuvent être soit fausses, soit dépassées dans le temps. Donc, il faut rétablir tout ça.

2980

Il faut aussi que le développement soit durable. J'insiste beaucoup sur cet aspect de durabilité dans le temps pour que vraiment on arrive, à partir de projets ponctuels, à développer une région.

2985

J'ai repris quelques notes à partir de votre présentation. Vous avez parlé de, ce qui a été dit « mesure inappropriée ». Si on dit « mesure inappropriée », ça veut dire qu'il y aurait des mesures appropriées. Ça, on aimerait bien le voir, qu'on nous l'expose : voilà les mesures appropriées.

2990

Vous avez parlé que les impacts sont importants. Quels sont ces impacts qui sont importants? Il y a des impacts qui ne sont pas importants? Il faut faire ressortir tout ça.

2995

Le dernier point c'est utilisation d'une meilleure pratique. Donc, ça veut dire qu'il y a de mauvaises pratiques, il y a de meilleures pratiques. Donc, donnez-nous la chance de connaître les meilleures et les pires pratiques pour qu'on soit en mesure de prendre position en fonction des connaissances acquises.

Et je vous remercie pour votre patience.

3000

**LE PRÉSIDENT :**

C'est moi qui vous remercie en réalité. Alors mes collègues, oui? Joseph.

3005

**LE COMMISSAIRE :**

J'ai presque envie de vous renvoyer la balle. Vous avez dit à deux, trois reprises, bon : si nous sommes une région-ressource, mais au profit de qui? Je vous renvoie la question. Vous voudriez que ça soit au profit de qui et comment?

3010

**M. TOURIK NAÏLI :**

3015

De tout le monde. Parce que la ressource, si elle n'est pas exploitée, elle ne devient plus ressource. C'est sa valeur qui lui attribue le caractère de ressource. Donc, si on a du pétrole et qu'on ne sait pas quoi faire avec du pétrole, ce n'est pas une ressource pour nous. Mais si on l'exploite, on la met en valeur et on en tire une valeur ajoutée, ça devient une ressource. Mais il faut que ce soit, cette ressource doit être utilisée pour développer l'autre chose qui soit durable dans le temps, des activités qui soient durables.

3020

Je donne souvent l'exemple de la science et des connaissances. Si on avait une université ici, c'est un idéal peut-être, mais ça serait durable. Une université, ça ne ferme pas et ça ramène

du monde. Une industrie d'innovation, ça ramène du monde et ça fait vivre et ça fait produire des idées, pas de la matière, mais des idées, mais ça vivre une région.

3025 Pourquoi une région-ressource ne peut pas développer un secteur économique de création ou de procédés à partir de cette ressource matérielle? Pourquoi ça ne se fait pas. C'est ce qu'on se demande. Pourquoi on vient ramasser tout ce qu'il y a dans l'espace de dix ans, on le prend, on le transforme ailleurs, et après dix ans, on va retourner à la case départ.

3030 Il n'y aura pas de développements de fait, excepté dans le laps de temps et on va retomber, comme a dit le représentant de l'AGAM, on va à partir de nos richesses et ressources, on va se créer des problèmes par la suite.

3035 L'après-Romaine, c'est ce qu'il exprime. C'est qu'on a créé un problème. On a amélioré la qualité de vie, et là, c'est pas parce que... on ne retourne pas en arrière. Mais par rapport à cette nouvelle référence, ça sera un retour en arrière sur le point de qualité de vie. Donc, c'est au profit de tout le monde, ce n'est pas égoïste du tout. Moi, j'aimerais bien qu'on considère le facteur développement, ce n'est pas exploitation.

**LE PRÉSIDENT :**

3040 Quand vous dites qu'il faut qu'on sache à qui ça sert et à quoi ça sert, dans un pays où l'uranium est une ressource aussi stratégique, par exemple, que la France – quatre-vingt-quinze (95 %) pour cent de l'électricité est produite par le nucléaire –, est-ce que vous jugeriez que dans un cas comme ça, vu que ça alimente toute l'économie, que ça serait, quand vous dites à qui et à quoi, que là, ça serait une utilisation plus stratégique, plus acceptable?

**M. TOURIK NAÏLI :**

3050 À qui, à quoi? Ce n'est pas pour justifier l'utilisation. Moi, je veux dire que ça doit être utilisé pour des fins, mais la fin, elle n'est pas une fin en soi. Il faut que ça crée autre chose.

**LE PRÉSIDENT :**

3055 Oui, mais dans le cas par exemple d'un pays dont c'est la ressource énergétique de base, le nucléaire, ça permet tout le développement économique. Nous, ici, c'est différent, on a l'hydroélectricité, alors c'est moins stratégique. Est-ce que quand vous dites « à qui et à quoi ça doit servir », est-ce que vous essayez, vous nous dites : au Québec, nous, on n'en a pas de besoin, d'autres pourraient, eux autres, juger que c'est plus essentiel?

3060

**M. M. TOURIK NAÏLI :**

Pas du tout.

3065 **LE PRÉSIDENT :**

Pas du tout. Ce n'est pas votre raisonnement.

3070 **M. TOURIK NAÏLI :**

Pas du tout. Au Québec, on a besoin de toutes les ressources si elles sont exploitables. Donc l'exploitation, c'est ça qui fait que ça devient une ressource pour une région. Ce n'est pas la matière en tant que telle.

3075 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, mais au Québec, est-ce qu'on a besoin de ça pour faire de l'électricité?

3080 **M. TOURIK NAÏLI :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

3085 Du nucléaire? De l'uranium?

**M. TOURIK NAÏLI :**

3090 Je vous dis qu'on a besoin de toutes les matières pour les mettre en valeur au profit de tous, de la meilleure manière comme vous l'avez dit là : utilisation de meilleures pratiques. Il faut qu'on nous dise quelles sont les meilleures pratiques. Est-ce que ça existe, les meilleures pratiques, d'abord.

**LE PRÉSIDENT :**

3095 O.K.

3100



**M. TOURIK NAÏLI :**

3105 Donc, si vous le dites, c'est qu'on vous fait confiance, on dit que ça existe, oui. Il y a des meilleures pratiques. Dites-nous quelles sont ces meilleures pratiques pour qu'on sache. C'est juste une question de connaissance. Pour qu'on ne parte pas sur des à priori, des méconnaissances; de notre ignorance, on va développer des réflexes par rapport à des projets.

3110 Mais la ressource, on en a besoin. Et on est rendu dans un contexte de concurrence féroce. Et si un investissement ne se fait pas ici, dans un comté, il va se faire ailleurs et ça sera une perte, ça ne sera pas récupérable. L'investisseur qui met un milliard (1 G\$) dans un projet, son milliard est parti dans ce projet. Il n'aura pas un autre milliard à faire dans un autre projet.

3115 Donc, c'est des opportunités qu'on doit considérer, mais je vous dis qu'il faut que ça soit fait dans un cadre de développement, et un développement durable dans le temps. Ce n'est pas juste une question d'exploiter une ressource, l'extraire, la prendre ailleurs. C'est ça au profit de qui et où.

**LE PRÉSIDENT :**

3120 O.K. Pas d'autres questions? Ça va? Et bien, écoutez, on vous remercie.

**M. TOURIK NAÏLI :**

Merci à vous.

3125

---

**MARTIN DESROSIERS**

**LE PRÉSIDENT :**

3130

Alors, j'aurai un dernier intervenant, monsieur Martin Desrosiers.

**M. MARTIN DESROSIERS :**

3135

Martin Desrosiers de Longue-Pointe-de-Mingan, je vais être vraiment très bref. Il y a quelque chose qui m'a vraiment titillé l'esprit quand on a jase durant la soirée où on parlait de développement, que ce soit minier, développement économique où on voit l'apport de nouvelles personnes dans les régions, et vous nous disiez, au cours de la soirée, que des fois, un projet comme ça peut nous amener des électriciens, des plombiers. Moi, je peux vous dire que

3140           présentement, ici, en Minganie, les électriciens, ils sont sur la Romaine. Nos contracteurs, ils sont sur la Romaine. Ne cherchez pas un plombier, il n'y en a pas.

**LE PRÉSIDENT :**

3145           Ah, bien, je ne visais pas les électriciens en particulier.

**M. MARTIN DESROSIERS :**

3150           Non, non, mais je vous disais, si on regarde un peu les études d'impact, on regarde un peu l'étude d'impact de la Romaine ici, étude d'impact qui est faite par la Romaine où on minimise des fois les impacts sociaux dans certaines communautés. On a minimisé à mon avis les impacts d'un projet comme la Romaine, les impacts sociaux, où on a un dégât d'eau ici, ne cherchez pas un contracteur au niveau de vos assurances pour réparer votre problème. Les contracteurs, ils ne sont pas là, ils travaillent sur la Romaine.

3155           Donc, on s'occupe de nos problèmes nous autres mêmes, et on a trois cents (300) personnes de plus ou trois cents (300) emplois ou, comme la Romaine, ici, deux mille (2 000) personnes, ça ne m'a pas amené plus de services, ça ne m'a pas amené plus. Je règle mes problèmes tout seul, comme autrefois, parce que je n'ai pas de plombier, je n'ai pas d'entrepreneur. Ils font leur travail, ils sont là, ils se sont implantés dans la région.

3160           Mais l'étude d'impact qui a été réalisée par Hydro-Québec ne m'a pas apporté les impacts réels que l'ont vit présentement dans la région. Et je me pose la question sur une étude d'impact sur un projet uranifère, est-ce que je vais m'y fier, comme je me suis fié sur celui d'Hydro-Québec? Je me pose la question : est-ce qu'on a minimisé les impacts sociaux d'un projet comme ça? Je vous laisse la question.

3165           Merci. C'est tout. C'était mon point.

3170           **LE PRÉSIDENT :**

              Allez-y.

**LA COMMISSAIRE :**

3175           En fait, je vous remercie beaucoup de votre témoignage parce qu'effectivement, les impacts sociaux, ce n'est pas toujours évident à documenter. On sait toujours après, on ne sait pas toujours avant. J'allais vous demander, est-ce que le fait d'avoir un grand projet comme celui de la Romaine, non seulement, ça ne vous a pas amené le service, mais est-ce que ça vous en a

3180 enlevé? Par exemple, est-ce que vous aviez un plombier avant puis là, il est rendu sur la Romaine?

**M. MARTIN DESROSIERS :**

3185 Bien il y en avait des plombiers, oui, oui. Bon bien, là, c'est sûr que j'ai extrapolé. Bon, oui, je parle de plombier, oui.

**LA COMMISSAIRE :**

3190 On parle de plombier, on peut parler d'autres choses, là.

**M. MARTIN DESROSIERS :**

3195 Bien, moi, je peux vous dire présentement... non, non. Oui, je peux vous dire, il y avait peut-être, quoi, une ou deux compagnies en construction avant que j'arrive, il y a quinze (15) ans, ici. S'ils sont rendus cinq, six, peut-être, implantées ici, il y en a quatre de plus, mais je n'ai pas de service de plus. Si je me cherche quelqu'un pour faire de la rénovation chez nous, je suis aussi bien de faire ça tout seul, *anyway*, de toute façon.

3200 J'ai eu un dégât d'eau, il n'y a pas aucune compagnie, même à Sept-Îles, qui sont capables de venir ici. Ils me disent : « Un projet comme ça d'assurance, ce n'est pas payant. Moi, je suis dans les gros chantiers puis c'est là que je vais. »

3205 Et les problématiques, même si j'ai plus de monde, même si j'ai l'impression d'avoir plus de services et qu'on me dit qu'avec l'implantation d'un projet comme ça, je vais avoir des services, je n'y crois pas parce que je le vis présentement. Trente-cinq pour cent (35 %) de plus mon panier d'épicerie, mes matériaux coûtent plus cher, ma route qui se dégrade au fur et à mesure.

3210 Et il n'y a pas d'investissements de plus parce que finalement, on s'est fait dire qu'à Baie-Johan-Beetz, on aurait on aurait deux, trois familles de plus, ne vous en faites pas, ça sera votre impact social. Finalement, on a dix familles parce qu'ils trouvent ça bien beau Baie-Johan-Beetz, puis ils s'en vont tous là-bas, mais on n'a pas de terrain. On n'est pas équipé pour des grands impacts comme ça, mais qui sont social. Et comme vous le dites, ça ne se quantifie pas, ça se quantifie après, mais malheureusement quand c'est fait, il est trop tard.

3215 Les événements sont là et on le vit présentement. Je n'ai pas plus de services que j'avais avant, malgré qu'il y a un projet de huit point neuf milliards (8,9 G\$) d'investissements à peu près à cinquante kilomètres (50 km) de chez moi. Je ne le vis pas, je ne le sens pas. Je ne sens pas que je suis plus riche, je ne sens pas que mon voisin est plus riche. Je sens juste qu'on est plus pauvre

3220 parce qu'on est encore laissé à nous-mêmes dans des régions qui sont éloignées et il y a des gens qui sont à l'extérieur de la région, ici, puis qui disent : « Finalement, vous êtes riches vous autres. Vous devriez être contents d'avoir des projets comme ça, des gros projets de développement. »

3225 Et on est réticent, et au fur et à mesure où on reçoit des études d'impact comme ça qui sont minimisées, je pense que la crédibilité du citoyen est prise en compte et les gens de la Minganie se sont réveillés à un moment donné, puis se sont dit : oui, mais là, vous nous avez dit ça, mais ce n'est pas ça, finalement. On aurait deux, trois camions ou cinquante (50) camions de plus par semaine. Bien, finalement c'est trois cents (300) camions qu'on a. C'est des roulottes de chantier qui passent à tous les jours. Moi, j'ai une auto, je ne suis même plus assuré pour mes vitres, ça fait  
3230 quatre (4) fois que je fais changer ma vitre en cinq ans. J'ai déjà, ma vitre, à peu près dix petits trous de roche. Ma compagnie d'assurance ne m'assure même plus, parce qu'ils me disent : Monsieur Desrosiers, vous n'êtes pas assez payant. Donc, je ne suis plus assuré.

3235 Ça fait que comprenez-vous que, finalement, j'ai des problématiques que je n'avais pas avant et que je suis poigné avec ça.

Donc, si vous voulez mon avis, les études d'impact, à mon avis, c'est très important et c'est biaisé. Souvent dans des projets comme ça, on minimise les impacts sociaux pour rendre ça très beau, très joli, attractif. Je vais arriver à Cuba, finalement, ce n'est pas un cinq étoiles que j'ai, c'est  
3240 un deux étoiles, ce n'est pas trois repas fournis que j'ai par jour, c'est juste mon souper. Il faut que je m'organise avec mon dîner, mais les dépanneurs, ils ferment l'après-midi. Ça fait que finalement... vous comprenez là où je veux en venir? Soyons réalistes, s'il vous plaît, dans les études d'impacts sociaux de grands projets comme ça.

3245 C'est tout. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

3250 C'est un message très intéressant pour nous. Ça mérite réflexion.

**M. MARTIN DESROSIERS :**

C'est beau.

3255

3260

**MOT DE LA FIN**

**LE PRÉSIDENT :**

Des questions? Ça va. Alors, ça fait le tour, on n'oublie personne.

3265

Alors, écoutez, il nous reste à vous remercier. Vous nous avez apporté des points de vue très concrets avec des expériences vécues qui sont vraiment enrichissantes pour l'analyse de dossiers comme celui que nous avons dans les mains et tout ce que vous nous avez dit, je vous avoue, va être approfondi en termes d'analyse parce ça nous donne des pistes de réflexion très intéressantes et surtout pour approfondir avec les experts à l'automne.

3270

Alors, à ce moment-là, je vous souhaite de regarder, vous verrez dans les annonces de journaux quand auront lieu ces journées thématiques, là, où on siègera avec les experts. Je pense que vous pourrez facilement trouver ça intéressant. Et aussi, vous pourrez nous adresser des questions pendant que les experts sont là. Alors, si vous voyez des points qui vous intéressent, n'hésitez surtout pas à nous les faire parvenir.

3275

**M. CLAUDE LUSSIER :**

Une petite question, qui nomme les experts?

3280

**LE PRÉSIDENT :**

Bon, je vais dire que vous avez posé une question parce que la sténographe ne vous a pas entendu et vous avez posé la question : « Qui nomme les experts? »

3285

C'est un choix qui est très difficile parce qu'il y a beaucoup de sommités scientifiques. Nous, on vise à avoir des experts les plus indépendants possible ou si ce n'est pas possible, on va essayer de confronter les visions des experts. C'est nous, la commission, qui décidons en toute liberté qui nous allons inviter, et c'est un travail de réflexion, d'analyse qui est fait en équipe, à la fois par nous, les trois commissaires, et par nos équipes d'analystes, selon les secteurs dans lesquels ils travaillent de façon plus systématique, si vous voulez.

3290

Mais c'est une tâche à laquelle on s'attelle, on y arrive stratégiquement et c'est très important parce que la période de questionnement qui vient à l'automne est une partie, probablement, la plus névralgique parce que c'est celle où on va augmenter la connaissance et il faut qu'on le fasse avec des bases qui sont rigoureuses et crédibles.

3295

3300 **M. CLAUDE LUSSIER :**

Est-ce qu'on peut vous proposer des noms?

3305 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, si vous avez des suggestions. Vous savez, on le dit, vous avez, tout le monde, jusqu'au 11 juillet pour nous faire parvenir vos préoccupations, mais préoccupations ça veut dire opinions, suggestions, documents. N'hésitez pas, nous, on est là pour enrichir le jeu, pour se préparer en vue de la grande opération de septembre. Alors, tout ça vous êtes les bienvenus, et on vous en remercie d'avance. Oui, pouvez-vous vous nommer? Bien, on avait votre nom tout à l'heure.

3310 **M. CLAUDE LUSSIER :**

Claude Lussier.

3315

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Claude Lussier. Les deux dernières questions étaient donc de monsieur Lussier. C'est excellent. Merci Rita, la sténographe va vraiment apprécier que vous ayez apporté la précision.

3320

Alors, merci à tout le monde et merci de nous avoir accueillis dans votre pays aussi. Vous êtes contents de nous voir, mais nous aussi on vous remercie de nous accueillir avec autant d'intérêt.

3325

Alors, bonsoir et à la prochaine.

3330

---

**SÉANCE AJOURNÉE AU 12 AVRIL 2014**

---

3335

3340 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment  
d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos  
recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3345 ET J'AI SIGNÉ :

3350 \_\_\_\_\_  
Yolande Teasdale,  
Sténographe officielle